Catalogue



Formation

2027

CESAM

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

www.cesam.org

CESAM

Calendrier des formations 2027

Session d'une journée
Session de 2 jours ou plus

JANVIER
2 sessions

- **14** jeu. — Le risque de Guerre dans le cadre de l'assurance maritime Facultés
- **20–21** 2 jours — L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

FÉVRIER
3 sessions

- **1** lun. — Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires
- **2** mar. — Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique
- **17–18** 2 jours — L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

MARS
8 sessions

- **1** lun. — Approche technique de la tarification des risques transports
- **8** lun. — L'assurance des navires de navigation intérieure
- **8** lun. — La gestion des recours
- **15–16** 2 jours — Droit et pratique de l'assurance maritime et technique contractuelle
- **16** mar. — Réassurance maritime des risques maritimes
- **23** mar. — La gestion de sinistres en assurance maritime
- **25** jeu. — Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés
- **25–26** 2 jours — L'assurance de la marchandise transportée – facultés (session 1)

AVRIL
3 sessions

- **6** mar. — L'assurance des navires de pêche
- **8** jeu. — L'assurance des bateaux maritimes et fluviaux de plaisance en location
- **8** jeu. — L'assurance des ports et terminaux

MAI
6 sessions

- **4** mar. — Information / Formation embarquée à la manœuvre des navires
- **11** mar. — Optiflux® : efficacité technique & financière éprouvée
- **12** mer. — L'assurance corps de navire en construction et réparation navale
- **20–21** 2 jours — L'assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises (session 1)
- **25** mar. — Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne
- **27** jeu. — L'assurance des navires de commerce côtiers et du cabotage national

JUIN
5 sessions

- **1** mar. — Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports
- **1** mar. — Les principaux risques de conformité en assurance maritime (hors ACPR)
- **7** lun. — Les conventions internationales en matière de transports
- **16** mer. — L'assurance de la perte d'exploitation après transport
- **17–18** 2 jours — L'assurance de la marchandise transportée – facultés (session 2)

JUILLET
–

Pas de session ce mois-ci

AOÛT
–

Pas de session ce mois-ci

SEPTEMBRE
2 sessions

- **6–7** 2 jours — L'assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises (session 2)
- **14** mar. — Droit de l'espace (niveau 2)

OCTOBRE
5 sessions

- **6–8** 3 jours — Découverte à terre et à bord de la logistique du monde maritime
- **14** jeu. — L'assurance des « Risques de Guerre » corps de navires
- **14** jeu. — L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)
- **20–21** 2 jours — Prévention et lutte contre les incendies : exercices pratiques
- **21** jeu. — La médiation et le rôle de la Chambre arbitrale maritime de Paris

NOVEMBRE
2 sessions

- **8** lun. — Chargement déchargement d'un VLCC, et les points clés pour l'assurance
- **18** jeu. — L'assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)

DÉCEMBRE
–

Pas de session ce mois-ci

ÉGALEMENT AU CATALOGUE 2027 · DATES À VENIR

Page 2

- Les soft commodities : sinistralité et prévention
- La température dirigée : environnement technique et réglementaire
- L'assurance RC de l'affréteur de navire
- Cybersécurité
- L'avarie commune : principes & évolutions

Au sommaire

Organigramme	**4**
Informations pratiques	**5**
Mention sur la DDA	**6**
Procédure d’accueil Handicap	**7**
Les modalités d’inscription, les tarifs 2027 et les formats des formations	**8**
Les formations INTER	**9**
Le risque de Guerre dans le cadre de l’assurance maritime Facultés	**10**
L’assurance des navires de plaisance (niveau 1 & 2)	**11**
Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l’armement des navi	**13**
Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires	**14**
L’assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)	**15**
Approche technique de la tarification des risques transports	**16**
L’assurance des navires de navigation intérieure	**17**
La gestion des recours	**18**
Réassurance maritime des risques maritimes	**19**
Droit et pratique de l’assurance maritime et technique contractuelle	**20**
La gestion de sinistres en assurance maritime	**21**
Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d’assurance facultés	**22**
L'assurance de la marchandise transportée - facultés	**23**
L’assurance navires de pêche	**26**
L'assurance ports et terminaux	**28**
L’assurance des bateaux maritimes de plaisance en location et des bateaux fluviaux de plaisance en location	**30**
Information / Formation embarquée à la manoeuvre des navires	**31**
Optiflux® - Efficacité technique & financière éprouvée	**32**
L’assurance corps de navire en construction et réparation navale	**33**
L’assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises	**35**
Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne	**37**
L’assurance des navires de commerce côtiers et du cabotage national	**39**
Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports	**40**
Les principaux risques de conformité en assurance maritime (hors ACPR)	**41**
Les conventions internationales en matière de transports	**42**
L'assurance de la perte d'exploitation après transport	**43**
Droit de l’espace - Niveau 2	**44**
Découverte à terre et à bord de la logistique du monde maritime	**45**
L’assurance des « Risques De Guerre » corps de navires	**48**
L’assurance des navires de plaisance (niveau 3)	**49**
Prévention et lutte contre les incendies : exercices pratiques	**50**
La médiation et le rôle de chambre arbitrale maritime de Paris	**51**
Chargement déchargement d’un VLCC, et les points clés pour l’assurance	**52**
L’assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)	**53**
Les softs commodities : les grands sujets de sinistralité et prévention	**54**
La température dirigée : Environnement technique et règlementaire	**55**
L'assurance Responsabilité Civile de l'affréteur de navire	**56**
Cybersécurité	**58**
L’avarie commune : principes & évolutions	**59**
Les formations INTRA	**60**
Les formateurs	**61**

Organigramme

Service formation

Pascal DUBOIS
Directeur Général

pdubois@cesam.org
+33 (0)1 58 56 96 02
+33 (0)6 07 75 43 36

Mathilde DOCQUIERT
Responsable de Formation, Référent Administratif et Juridique, Réclamation et Handicap

mdocquiert@cesam.org
+33 (0)1 58 56 96 14
+33 (0)6 82 69 31 13

Valérie Loustalot
Chargée de Formation & Gestion Administrative

vloustalot@cesam.org
+33(0)1 58 56 96 32
+33(0)6 61 98 31 67

Pour toute question : formation@cesam.org

En cas de réclamation (traitement sous 48h) : formation.reclamation@cesam.org

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informations pratiques

- En complément de nos formations proposées uniquement en INTRA, toutes nos formations INTER peuvent être organisées en INTRA.

- Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.

- Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.

- Le nombre minimal de participants permettant le maintien d'une formation est de 3 personnes.

- À compter du mois de septembre, un nouvel espace en ligne dédié à votre formation sera mis à votre disposition. Ce Back-office centralisera l'ensemble des informations, ressources et documents utiles à votre parcours, afin de vous permettre d'y accéder facilement à chaque étape de votre formation.

→ Vos identifiants de connexion ainsi que les modalités d'accès à la plateforme vous seront communiqués dès la validation de votre inscription.

www.cesam.org

formation@cesam.org

11-15 rue Saint Georges 75009 Paris

01 58 56 96 32

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Mention sur la DDA

Depuis le 23 février 2019, la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) rend obligatoire la formation continue des professionnels de la distribution d'assurances. Le texte, transposé en loi française en 2018, impose la formation et le développement professionnel continus à raison de 15 heures par an, au moins, pour, notamment, chaque dirigeant et chaque salarié des entreprises d'assurance et intermédiaires d'assurance exerçant l'activité de distribution, c'est-à-dire l'activité consistant à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.

L'arrêté du 26 septembre 2018 liste les compétences à mettre à jour et / ou à acquérir. Elles se répartissent en 4 groupes :
• Les compétences professionnelles générales (activité et environnement de la distribution d'assurances, mesures de prévention et de conformité, etc.).
• Les compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués (assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite. assurance dommages aux biens et responsabilités, etc.).
• Les compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution (règles applicables à la vente à distance par exemple).
• Les compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions.

Les thématiques des formations proposées par le CESAM entrent dans le cadre de l'une ou plusieurs des compétences citées ci-dessous.

N.B. : Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des modules de formation avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation. Aussi, le suivi des formations proposées par le CESAM ne peut garantir à lui seul l'assentiment automatique de l'ACPR en cas de contrôle.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Procédure d’accueil **Handicap**

PRISE DE CONTACT ET MISE EN PLACE D’ACCUEIL

1

Prise de contact par le stagiaire ou l’employeur par mail
Référente : ***Valérie Loustalot***
formation@cesam.org

2

Entretien individuel
par téléphone, en visioconférence ou sur site afin de définir les modalités d’accueil et d’accompagnement du stagiaire.

3

Prise de contact par notre équipe formation
avec une association spécialisée dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap et mise en place d’un projet d’accueil personnalisé.

4

Retour par mail au stagiaire ou à l’employeur
sur la mise en place des aménagements possibles et des modalités pédagogiques pour l’accueil du stagiaire le jour de la formation.

Nos formations à distance se déroulent sur Microsoft Teams, offrant l’affichage des sous-titres en direct.
Pour plus d’informations, contactez notre référente handicap.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Les **modalités** d'inscription, les **tarifs** 2027 et les **formats** des formations

MODALITÉS D'INSCRIPTION *Les inscriptions se font via le* ***site internet dédié du CESAM : https://cesam.catalogueformpro.com***

TARIFS CATALOGUE

UNE JOURNÉE DE FORMATION CATALOGUE

Pour les membres du CESAM
- **600 € TTC**

Pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA
- **700 € TTC**

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés
- **990 € TTC**

DEUX JOURNÉES DE FORMATION CATALOGUE

Pour les membres du CESAM
- **900 € TTC**

Pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérent PLANETE CSCA
- **990 € TTC**

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés
- **1 500 € TTC**

TARIFS FORMATIONS EN INTRA CHEZ LE CLIENT

UNEJOURNÉE DE FORMATION DELIVRÉE CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM
- **3 500 €TTC**. pour un groupe jusqu'à 8 participants.
- **5 500 €TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés.
- **4 000 €TTC.** pour un groupe jusqu'à 8 participants.
- **6 500 €TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

**Pour les formations dispensées à plus de 200km du lieu résidence du formateur, un forfait de 350 euros TTC couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus.*

DEUX JOURNÉES DE FORMATION DELIVRÉES CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM
- **5 000 €TTC**. pour un groupe entre 3 à 8 participants.
- **6 500 €TTC.** pour un groupe entre 9 participants et plus.

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés.
- **6 000 €TTC**. pour un groupe entre 3 à 8 participants.
- **8 000 €TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

**Pour les formations dispensées à plus de 200km du lieu résidence du formateur, un forfait de 500 euros TTC couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus.*

FORMATIONS ANTÉRIEURES

- Les formations précédemment proposées peuvent être délivrées chez le client sur demande
- Voir les catalogues 2025 et 2026 **https://www.cesam.org/formation**

FORMATS DES FORMATIONS ET RÉSERVE

- Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.
- Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

CESAM

Formations INTER

Le Risque de Guerre dans le cadre de l'assurance maritime Facultés

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

Session

14 janvier 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.

Objectifs opérationnels

• Maîtriser les fondamentaux de l'assurance maritime Facultés.
• Pouvoir conseiller en amont les clients.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

PARTIE I

- Le Risque de Guerre maritime : pour quelles activités, quels assurés ?
- Le marché de l'assurance Risques de Guerre : Chiffres et structures de souscription.

PARTIE II

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.
- Typologies des sinistres : Risques de Guerre Corps et Facultés.

PARTIE III

- Loi française et contrat d'assurance structurant l'offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre.
- Périodes garanties : Transport-Transit-Stockage.
- Comparaison avec Clauses RG War and WSRCC GB.

PARTIE IV

- L'évolution du risque et l'adaptation des polices.
- La notion de zones à risques.
- Description du processus de souscription et fin du contrat

CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre de type garantie étendue.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

20 et 21 janvier 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client plaisancier propriétaire d’un bateau à usage privé d’une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance du marché français pour les bateaux battant pavillon français et du marché de Londres pour les bateaux battant pavillon étranger.
- Comprendre et analyser les besoins d’un client gestionnaire ou propriétaire d’un bateau en charter ou à usage privé d’une longueur supérieur à 24 mètres.
- Connaître les règles des conditions américaines R12 appliquées par les marchés internationaux pour les bateaux d’une longueur supérieure à 24 mètres.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE À USAGE PRIVÉ DE MOINS DE 24 MÈTRES

- L’environnement technique et administratif
  - La mer, les bateaux les définitions des assureurs
  - Les permis, les brevets, la francisation
  - L’enregistrement des navires de plaisance
  - Le pavillon français et les pavillons étrangers
- Le cadre juridique
  - Le cadre juridique français
  - L’environnement juridique international (droit anglais)
  - Le droit de la mer
  - Les conventions internationales
  - Les obligations d’assurance en Europe
- Les produits du marché et anglais
  - Le navire assuré
  - Temps et lieux de la garantie
  - Les événements assurés
  - Les dommages exclus
  - La couverture RC.
  - La couverture Biens et Effets Personnels
  - Attentats et actes de terrorisme
  - Les exclusions générales
  - Les formules
  - La couverture des risques de guerre
- La souscription et la vie du contrat d’assurance plaisance
  - L’analyse des risques
  - Les critères de souscription
  - La tarification
  - Les TCA
  - Les avenants et modifications du contrat
  - L’IPID
- La gestion du sinistre plaisance
  - Les étapes du dossier sinistre, l’expertise CESAM
  - La prévention, vol, incendie, les trackers
  - L’assistance maritime
  - Les chiffres du SNOSAN
  - Les spécificités des sinistres plaisance

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

20 et 21 janvier 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client plaisancier propriétaire d’un bateau à usage privé d’une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance du marché français pour les bateaux battant pavillon français et du marché de Londres pour les bateaux battant pavillon étranger.
- Comprendre et analyser les besoins d’un client gestionnaire ou propriétaire d’un bateau en charter ou à usage privé d’une longueur supérieur à 24 mètres.
- Connaître les règles des conditions américaines R12 appliquées par les marchés internationaux pour les bateaux d’une longueur supérieure à 24 mètres.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE PLUS DE 24 MÈTRES

- Les spécificités techniques et juridiques des yatchs de plus de 24 mètres
  - Les permis et brevets de skipper
  - Les spécificités des navires dont longueur est supérieur à 24 mètres
  - Large Yatch Code, Redn Enseign, Main Megayatch flags.
  - Les sanctions
  - Les spécifiques des sinitres incendie des megayatchs

- **Les couvertures d’assurance.**
  - Les Conditions American R12.
  - Les conditions particulières annexées au R12.
  - P and I Rules des Clubs et Polices à Prime Fixe.
  - Les spécifités de la couverture des attentats et des risques de guerre.

- **Les autres garanties délivrées aux navires de plaisance de plus de 24 mètres**
  - La couverture d’assurance des Marins
  - Le transport des bateaux
  - Les œuvres d’art à bord
  - L’assurance de l’affréteur du navire palisance
  - Trip Cancellation Isurance

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l’armement des navires

CESAM

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Michel de BRESSY

Session

1er février 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Mieux connaître les divers aspects de la fonction armatoriale,
- Bien comprendre son environnement réglementaire et les mécanismes de contrôle,
- Appréhender l’évaluation des risques,
- Identifier les fonctions clé d’un armateur et les interlocuteurs.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

ARMATEUR : DÉFINITION ET FONCTIONS CONNEXES

- Navires et flux financiers : acquisition, financement, exploitation (notions)
- Matrice « entrée / sortie »
- Définitions : armateur, opérateur, ship-manager, NVOCC, etc.

CADRE RÉGLEMENTAIRE – L’ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ TRÈS RÉGLEMENTÉE

- L’OMI, l’OIT et les conventions internationales
- Le rôle de l’état du pavillon
- Le rôle et la place des société de classification
- Dans la pratique… la délégation et l’application inégale

L’ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ CONTRÔLÉE

- Les états du port
- Les initiatives privées

ORGANISATION ET FONCTIONS CLÉS D’UN ARMEMENT

- Le personnel navigant
- Les services techniques
- ISM et DPA
- (Assurances et risk manager)

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Michel de BRESSY

Session

2 février 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Brosser un tableau de la flotte mondiale des navires de commerce et des grandes tendances de son évolution,
- Décrire le contenu technique des divers types de navires afin de mieux en évaluer les risques,
- Comprendre le fonctionnement des bords et les relations bord-terre, discerner les points de vigilance quant à l'évaluation des risques,
- Mesurer l'impact des évolutions réglementaires actuelles sur le contenu technique des navires et l'évolution des risques.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES NAVIRES DE COMMERCE, QUELQUES GÉNÉRALITÉS

- Quelques définitions et vocabulaire
  (Caractéristiques techniques et administratives, jauge, port en lourd, etc.)
- Exigences, fonctionnalités et contrôle technique des navires
  - Conception globale : autonomie et résilience
  - Fonctionnalités : assurer les nécessités
    (Navigation, propulsion, auxiliaires : électricité, vapeur, eau douce, air comprimé, etc., sécurité, vie à bord)
  - Contrôle (Etat du pavillon, société de classification, état du port)
- Un mot des équipages
  - Organisation des bords
  - Fonctions clés
  - Spécificités par typologie

LA FLOTTE MONDIALE DES NAVIRES DE COMMERCE

- Etat de la flotte mondiale des navires de commerce
  (par type, par âge, par pavillon, etc. , évolution et tendances)
- Typologie des navires et risques associés (type par type)
  - Corps
  - Facultés
  - RC

TECHNOLOGIES DÉPLOYÉES

- Hier et aujourd'hui
- Demain : la « décarbonation » et ses conséquences techniques ou technologiques

APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

(Bases de données, contrôles par les Etats du port, Vetting, etc.)

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

17 et 18 février 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client professionnel armateur international de navires de haute mer.
- Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance du marché français et du marché de Londres des navires de commerce de haute mer (Bluewater), qu’il s’agisse de l’assurance Corps de navire ou P and I.
- Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance des marchés nordique, américain, allemand et italien qu’il s’agisse de l’assurance Corps de navire ou P and I mais également de l’assurance des risques de guerre

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE

LE CADRE JURIDIQUE

- Les règlementations nationales :
  - Le Marine Insurance Act anglais
  - Le code des assurances français
- Les conventions internationales

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERNATIONALES DU MARCHÉ DE L’ASSURANCE MARITIME

- Les organisations d’assureurs
- Les organisations d’armateurs
- Les organisations gouvernementales

LES ASSURÉS. LES BIENS ASSURÉS

L’ASSURANCE CORPS - UN PACKAGE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés
- Les événements exclus
- Les dommages causés au navire
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les frais et dépenses : les dommages dans l’intérêt du navire
- Les capitaux assurés
- Les clauses d’extension
- Les clauses restrictives
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre
- La souscription, le Risk Assessment
- La prime Corps
- Le sinistre Corps

LES COUVERTURES RC

- Les raisons d’un marché séparé
- Les solutions des marché :
  - Les solutions du marché français et du marché de Londres
  - Les solutions des P and I Clubs
  - L’International Group
  - La prime P and I et le Risk Assessment
  - Le sinistre P and I et le réseau des correspondants

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Approche technique de la tarification des risques transports

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Laurence Mariani – Head of Pricing Marine, AXA XL France
Pierre Grebouval – Deputy underwriting manager marine cargo France, AXA XL France

Session

1er mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et maitriser le cadre juridique de l'assurance maritime
- Avoir des outils et reflexes pour la bonne contractualisation des polices (sur les points essentiels)

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

1) Notions :

a. Assurance vs Pari
b. Ratio combiné (profitabilité technique)
c. Profitabilité financière
d. Planification
e. Les stratégies d'entreprise et les cycles de marché (offre demande, effet des taux d'intérêts)

2) Bien appréhender un risque :

a. Sinistres
b. Exposition (CA, déclaration)
c. Capitaux, franchise et garanties dans le temps
d. Spécificité du stockage

II : technique contractuelle

- Déclaration des risques : questions et réserves éventuelles
- Rédaction des offres d'assurance (valeur juridique et opposabilité)
- Aggregation wording (capitaux et franchise)
- Type de franchise
- Capitaux : reconstitution des capitaux.
- Incorporation par référence
- Condition de garantie vs exclusion
- sanction des obligations des parties
- Terminologie à éviter (notamment, etc,)
- Résiliation – identifier le bon destinataire

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance des navires de navigation intérieure

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

8 mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client marinier et d’un plaisancier propriétaire d’un navire de navigation intérieure.
- Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance du marché français et des principales compagnies françaises investies sur ce marché des unités de transport des marchandises et de passagers ainsi que des unités de plaisance ou d’habitation, qu’il s’agisse de l’assurance Corps de navire ou de la responsabilité du propriétaire / P and I.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

1.LE TRANSPORT ET LES RÉSEAUX FLUVIAUX

- Les réseaux fluviaux internationaux
- Les réseaux fluviaux en Europe et en France
- Les différents types de transport
- Les unités fluviales
- Les acteurs
- Les titres de navigation
- La plaisance fluviale et le nolisage

2.LE CONTEXTE JURIDIQUE

- Le droit Fluvial France, Allemagne, Benelux
- Le code des assurances
- Les conventions internationales
- Les organisations internationales
- La règlementation française
- L’avarie commune sur le bassin rhénan et danubien

3. LE MARCHÉ DE L’ASSURANCE FRANÇAIS

- Les assureurs, les courtiers, les partenaires, les organisations professionnelles
- Les Conditions Générales Corps de navires commerciaux du 22 mars 1994
  - Temps et lieux de la garantie
  - Les dommages causés au navire, avaries et délaissement
  - La RC pour abordage ou heurt, les indemnités d’immobilisation, les avaries communes, la défense recours, le « Sue and Labour » le retirement d’épave, les frais d’assistance.
  - Les capitaux assurés
  - Les risques exclus
  - Les clauses additionnelles
- Les Conditions d’assurance Plaisance du marché du 30 octobre 1997
  - Dommages et pertes matériels
  - Recours de tiers matériels et corporels
  - Frais de retirement
  - Valeur et règle proportionnelle
  - Risques exclus
- Les Conditions d’assurance Risques de Guerre du marché français (26 octobre 1995)

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

La gestion des recours

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

Session

08 mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques de la gestion des recours.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Incoterms.
- Acteurs du transport et leur régime juridique.

LE SINISTRE ET LES MESURES IMMÉDIATES

- Présentation du cas pratique.
- Les réserves.
- L'expertise.
- Les mesures coercitives : saisie, LOU.
- Documents constituant le dossier sinistre.
- Échanges sur cas pratique.

MISE EN OEUVRE DU RECOURS

- Le paiement de l'indemnité, sinistre couvert ou paiement commercial.
- Intérêt et qualité à agir
- Contre qui agir dans un litige international ?

LE RECOURS AMIABLE

- Le report de prescription : qui, quand, comment ?
- Négociation et approche économique : les paramètres pour gérer un recours amiable.

LE RECOURS JUDICIAIRE

- Compétence.
- Loi applicable.
- Civil law/ Common law.
- Délais.
- Exécution.
- Cas pratiques.

L'ASSUREUR ET LE COURTIER FACE AU RECOURS DE L'ASSURÉ

- Assuré w/ Assureur
- Assuré w/ Courtier

CONCLUSION + QCM

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Réassurance maritime des risques maritimes

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Nicolas CHAMBON

Session

16 mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

• Maîtriser les fondamentaux de la réassurance des risques maritimes.
• Évaluer les besoins de réassurance et être en mesure de proposer les modalités de mise en place d'un mode de réassurance des risques maritimes.
• Savoir analyser les risques et les engagements maritimes à protéger par un mécanisme de réassurance.
• Comprendre les principales clauses de réassurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Définition de la réassurance
- La réassurance : clé de voûte du système assurantiel

LES OBJECTIFS DE LA RÉASSURANCE ET L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE

- Organiser et optimiser la mutualisation des risques de fréquence et d'intensité
- Limiter l'exposition des fonds propres et protéger la marge de solvabilité
- Spécificités de la réassurance des risques maritimes (assurance de biens / assurance de responsabilité)
- Le marché international de la réassurance des risques maritimes

LES PRINCIPAUX MODES DE RÉASSURANCE (FINALITÉS, MÉCANISMES ET FONCTIONNEMENT)

- La réassurance facultative
- La réassurance obligatoire
- Les autres modes de réassurance

LES PRINCIPALES FORMES DE RÉASSURANCE (FINALITÉS, MÉCANISMES ET FONCTIONNEMENT)

- La réassurance proportionnelle : réassurance quote-part, réassurance en excédent de plein
- La réassurance en excédent de sinistres par risque et / ou par évènement
- Les autres formes de réassurance

LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RÉASSURANCE MARITIME

- L'achat de la réassurance : choix des modes et des formes de réassurance, achat direct ou par l'intermédiaire d'un courtier, le calage du programme de réassurance et les informations à fournir au réassureur
- La sécurisation d'un schéma de réassurance : le choix du réassureur, le rating et la réputation du réassureur, les clauses de réassurance

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Droit et pratique de l’assurance maritime et technique contractuelle

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Pierre-Olivier Leblanc – Avocat à la Cour, Associé, Cabinet Taylor Wessing France
Pierre Grebouval – Deputy underwriting manager marine cargo France, AXA XL France

Session

15 et 16 mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et maitriser le cadre juridique de l’assurance maritime
- Avoir des outils et reflexes pour la bonne contractualisation des
- polices (sur les points essentiels)

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

1) Les bases juridiques de l’assurance maritime

- Titre I vs titre VII
- Droit des assurance vs droit de la consommation
- Cas du stockage (stockage connexe vs stockage permanent)
- Déclaration des risques (obligation, sanction)
- Souscripteur, Assuré, bénéficiaire, assurance pour compte (eg. ADV, le commissionnaire a-t-il droit au paiement de l’indemnité)
- Interprétation du contrat
- Preuves des obligations (charge de la preuve des obligations, risque de guerre vs risque de mer) (le doute profite à l’assuré ?)
- Prescription (fonctionnement et sanction de l’absence de clause de prescription)
- Résiliation (modalités de résiliation)

2) Technique contractuelle

- Déclaration des risques : questions et réserves éventuelles
- Rédaction des offres d’assurance (valeur juridique et opposabilité)
- Aggregation wording (capitaux et franchise)
- Type de franchise
- Capitaux : reconstitution des capitaux.
- Incorporation par référence
- Condition de garantie vs exclusion
- sanction des obligations des parties
- Terminologie à éviter (notamment, etc,)
- Résiliation – identifier le bon destinataire

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

La gestion de sinistres en assurance maritime

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Nathalie PRIGENT - NP MARINE ADJUSTER

Session

23 mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaître les attendus de la fonction de gestion de sinistres et comprendre ses enjeux opérationnels
- Appréhender les fondamentaux du processus de gestion d'un sinistre "grands risques"

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Définition de la gestion de sinistres et particularité du sinistre "grands risques"

LE CADRE DE LA GESTION DE SINISTRES

- Les différents modes de gestion
- Les acteurs de la gestion des sinistres
- La gestion de sinistres garante de la bonne éxécution du contrat d'assurance

LE PROCESSUS DE GESTION DES SINISTRES

- Les étapes clés du processus de gestion des sinistres
- Focus sur la gestion technique : concilier réactivité et proactivité
- Focus sur la gestion financière : provisionner un dossier de sinistre maritime

LES PROBLEMATIQUES DE LA GESTION DES SINISTRES

- La gestion incarnation de la qualité du service client
- La gestion opérationnelle face aux exigences légales et règlementaires
- La gestion vigilante pour une meilleure détection de la fraude à l'assurance

LES DEFIS A VENIR DE LA GESTION DES SINISTRES

- Catastrophes et évènements majeurs : quand l'exceptionnel devient le quotidien
- Intelligence Artificielle vecteur d'amélioration des pratiques et de l'expérience client

CAS PRATIQUES ET CLES POUR UNE GESTION EFFICACE

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Hubert PRAT

Session

25 mars 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les contrats de vente et Incoterms (droit français).

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE CONTRAT D'ASSURANCE

- L'analyse du risque au moment de la souscription (les éléments indispensables à l'étude du risque).
- L'article 8 de la police française d'assurance maritime (principe de la garantie bout en bout/ analyse et décryptage).

LES CONTRATS DE VENTES
Le droit français

- Cas pratiques.
- Article L 132.7 du Code de commerce.
- Article 1583 du Code civil.
- Article 1103 du Code civil.
- Les clauses de réserve de propriété.

LES INCOTERMS

- Cas pratiques.
- Histoire.
- Rôle des Incoterms.
- Les 4 familles des Incoterms.
- Les Incoterms maritimes et fluviaux
- Les Incoterms multimodaux.

CAS PRATIQUE DE FIN

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

25 mars et 26 mars 2027
17 juin et 18 juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

1. Introduction

- Un peu d'histoire…
- Une économie mondialisée
- Le marché de l'assurance transport

PARTIE I - POURQUOI ASSURER LES MARCHANDISES TRANSPORTEES ?

2. Définitions

- Les facultés de quoi ?
- C'est quoi un Chargeur ?

3. Raisons techniques

- Les risques à terre
- Les risques propres à chaque mode de transport

4. Raisons juridiques

- Comment le droit des transports protège-t-il les transporteurs ?
- Exemples de sinistres avec exercice des recours contre les transporteurs

5. Raisons économiques

- Sécurisation des opérations commerciales
- Protection des résultats financiers

6. Les usages et pratiques du commerce

- Le contrat de vente
  - o La notion d' "intérêt assurable"
  - o Les ventes avec et sans Incoterms
- Le crédit documentaire et le certificat d'assurance facultés
  - o Objet et fonctionnement
  - o Cas pratique : émission d'un certificat d'assurance à partir d'un CREDOC

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

25 mars et 26 mars 2027
17 juin et 18 juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

JOUR 2

PARTIE II - COMMENT ASSURER LES MARCHANDISES TRANSPORTEES ?

7. Le contrat d'assurance MT-Facultés

- Les différents types de police
- Classification des risques et des avaries
- Les exclusions rachetables / non rachetables
- La valeur assurée / le plein par expédition
- L'articulation des garanties dans l'espace et dans le temps

8. La proposition d'assurance Marchandises Transportées

- L'analyse des besoins d'un client
- Comment remplir le Formulaire de Déclaration de Risque (FDR Compagnie) ?
- Cas pratiques

9. L'approche tarifaire

- Quels sont les critères d'appréciation ?
- Cas pratiques

10. Développer son argumentaire de vente

- Contrer les objections d'un client
- Cas pratiques

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'assurance de la marchandise transportée - facultés

BLF FORMATIONS EN ASSURANCE — CESAM

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

25 mars et 26 mars 2027
17 juin et 18 juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

11. Que faire en cas de sinistre ?

- Les étapes clées dans la gestion du sinistre
- Le rôle du CESAM, des exeprts et des commissaires d'avaries
- Les cas de refus de prise en charge ou d'incompréhension avec son assureur

12. Conclusion

- Bilan et perspectives

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance des navires de pêche

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

6 avril 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client professionnel armateur de navire de pêche
- Connaitre les règles applicables et les solutions d’assurances des marchés français et anglais, qu’il s’agisse d’assurance Corps de navire ou P&I.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION HISTORIQUE
LE CADRE JURIDIQUE

- Les règlementations nationales française et anglaise
- Les conventions internationales

LES SPECIFICITES DU MARCHE PECHE

- Divers types de navires et de pêche
- Distinction Pêche Artisanale et Pêche Industrielle

LES IMPRIMES DISPONIBLES

- Police Française d’assurance maritime sur corps de navire de pêche artisanale du 1/10/2001
- Police française d’assurance maritime sur corps de navires de pêche du 3/12/1986
- Institute Fishing Vessel Clauses du 20/7/1987

L’ASSURANCE CORPS DE NAVIRE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés : notion de « tous risques sauf… »
- Les événements exclus
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les capitaux assurés
- Le cas spécifique du matériel de pêche

LA SOUSCRIPTION

- Evaluation du risque

LA TARIFICATION CORPS

- Prime, étendue de garantie et franchise

LE SINISTRE CORPS

- Les intervenants, la chronologie des phases, distinction avaries particulières et perte totale.

LE SUJET DU REMORQUAGE DU NAVIRE DE PECHE

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance des navires de pêche

CESAM

LES COUVERTURES RC

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

LES RISQUES DE GUERRE CORPS

- Les conditions françaises

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance des ports et terminaux

CESAM

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

8 avril 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnie d’assurances, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurances.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en Assurances.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client Port de Commerce (français ou étranger).
- Connaitre les règles applicables et les solutions d’assurances des marchés français et anglais, qu’il s’agisse d’assurance Dommages, RC ou autres risques spécifiques.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Evolution historique de l’organisation des ports de commerce dans le monde
- Structuration du marché des ports de commerce dans le monde
  - Au niveau français
  - Au niveau mondial

1.LE FONCTIONNEMENT DES PORTS ET TERMINAUX

- L’autorité portuaire
  - Rôles
  - Responsabilités
  - Risques
- Le gestionnaire de Terminal
  - Rôles
  - Responsabilités
    Contractuelle vis-à-vis des clients tiers/Navires
    Civile employeur
    Civile Générale, dont Pollution
    Environnement
  - Risques
    Outillage
    Chocs par navire
    Dommages aux navires
    Dommages aux marchandises confiées/ Passagers

2.COMMENT APPREHENDER L’ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX ?

- Phase d’analyse / Audit / Etat des lieux des risques et besoins
  - Dommages aux Biens + Pertes d’Exploitation
    Inventaire exhaustif des infrastructures et bâtiments : état + valeur
  - Outillage Portuaire / Bris de Machines
    Liste du matériel à assurer : état + âge + valeur ; quels besoins/contraintes d’assurance
  - Responsabilité Civile Générale / Contractuelle / Professionnelle / Environnement
    Audit des contrats en cours pour évaluer l’étendue des responsabilités endossées : sont elles conformes à la pratique du secteur ou sont elles exorbitantes ?
    Audit du régime juridique applicable pour évaluer les responsabilités potentielles

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

    - Violence Politique / Terrorisme / Guerre et Grèves
    - Cyber
    - Autres risques d’exploitation
- Analyse de la sinistralité - déclarée ou non
- Etablissement des recommandations / améliorations
    - Résultat de l’audit des risques par l’ingénieur prévention et l’analyse des contrats en cours

3.APPROCHE DU MARCHE ASSUREURS

- Quels sont les assureurs présents pour quels risques ?
    - En France
    - A l’international
- Les imprimés de couverture utilisés
    - Les imprimés Compagnie
    - Les imprimés marchés
- Les montages d’assurances / réassurances nécessaires compte tenu des capitaux requis et de la capacité disponibles des marchés assureurs

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance des bateaux maritimes de plaisance en location et des bateaux fluviaux de plaisance en location

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

8 avril 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les problèmes que soulève la location de bateaux maritimes et fluviaux à l’heure où l’on constate un changement de modèle économique sur le marché de la plaisance quand le modèle économique bascule d’un un navire = un propriétaire et environ une dizaine de sorties par an, vers : un navire = des utilisateurs et un usage partagé.

- Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance du marché français pour la location des bateaux de plaisance qu’ils soient d’un usage privé et de loisir ou d’un usage commercial et qu’il s’agisse de l’assurance Corps de navire ou P and I mais également de l’assurance des risques de guerre ainsi que de diverses couvertures additionnelles.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

1.L’ASSURANCE DES BATEAUX DE PLAISANCE PRIVÉE OU COMMERCIALE EN LOCATION

- La location des bateaux de plaisance
  - La location de bateaux à usage personnel
  - La location de bateaux à usage commercial (affrètement NAC ou NUC)
  - La location par une agence professionnelle spécialisée
  - La location de particulier à particulier
  - La location en ligne
  - Le cas de la co-navigation
  - Le cas du Airbnb
- Les couvertures d’assurance du propriétaire
  - Les conditions restrictives des compagnies d’assurance
  - Les clauses destinées à encadrer l’assurance des bateaux en location
- La couverture de la RC du locataire
  - L’assurance du locataire affréteur de navire de plaisance commercial
  - L’assurance du locataire plaisancier amateur / skipper

2.LA LOCATION DES BATEAUX FLUVIAUX DE PLAISANCE,DES BATEAUX LOGEMENT ET LE NOLISAGE

- Introduction à l’assurance fluviale
- L’assurance du propriétaire du bateau de location
  - Les Conditions d’assurance Plaisance du marché du 30 octobre 1997
  - Les Conditions d’assurance plaisance fluviale des compagnies
  - La couverture des risques de guerre
  - Les solutions P and I Fluvial

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Information / Formation embarquée à la manoeuvre des navires

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

1 400€HT - 1 680€TTC pour les membres du CESAM.

1483,33€HT - 1 780€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 725€HT - 2 070€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Présentiel à St Pierre de Bressieux

Formateur

François MAYOR - Artelia
Philippe MAZARGUIL - Artelia
Eric Le-BOLLOC'H - Artelia

Session

4 mai 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le comportement statique et dynamique d'un navire en situation de manœuvre portuaire.
- Maitriser la relation Pilote maritime / Capitaine de navire.
- S'exercer pratiquement à des situations particulières ou des scénarii d'urgence..

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LA MANOEUVRE

- Caractéristiques et définition d'un navire en manœuvre
- Présentation des différents effets hydrodynamiques

PILOTE MARITIME/CAPITAINE DE NAVIRE

- Définition des rôles et responsabilités
- Relations classiques et dérives possibles

DÉMONSTRATIONS EMBARQUÉES :

- Anticipation, skidding, skat, berges
- Croisement /dépassement dans un espace étroit

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Optiflux® - Efficacité technique & financière éprouvée

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Stéphane DA SILVA - CESAM

Session

11 mai 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaître les informations échangées dans chaque flux (répartition, prime émise, évaluation du sinistre, demande de règlement du sinistre, compte financier).
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports : Pas de donnée financière sans donnée technique préalable.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Présentation du site web permettant de suivre ses données traitées sur Optiflux®, la date de transmission, rechercher une écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

Introduction Optiflux® : Lesystème d'échanges d'informations normé le plus sûr et le plus rapide sur le marché maritime et transport.
Chiffres à l'appui.

Application systématique des réglementations financières via Optiflux®surle marché maritime et transports :

- L'origine de la loi SOX et la loi LSF
- Solvabilité II
- Contrôles dans le cadre de la LCB-FT

Les avantages de ce système crypté.

- Sécurité renforcée
- Efficacité opérationnelle
- Conformité et compétitivité

Le serveur BDI : Un système d'échanges d'informations entre les acteurs du marché.

- Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports
- Schéma d'échange des flux
- Description de chaque flux (flux Technique ou Financier)

Règles de base à appliquer dans le système Optiflux®.
Applications Web Optiflux® gratuites :

- https://kitweb.optiflux.fr : Importer/Exporter des flux sous Excel
  Saisir-Valider-Rejeter-Editer les flux
- Validation des flux échangés : Qui et Quand ?
- Analyse du rejet éventuel

DÉCOUVRIR OPTIFLUX®
https://www.cesam.org/optiflux-services-financiers/optiflux

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance corps de navires en construction et réparation navale

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Xavier RATABOU

Session

12 mai 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaitre les règles applicables et les solutions d’assurances des marchés français et anglais, qu’il s’agisse d’assurance Corps/Dommages ou RC.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION
LE CADRE JURIDIQUE

- Evolution des matériaux de construction
- Evolution dans l’organisation des chantiers navals
- L’organisation du marché de la construction navale : mode Projet et mode Série
- Le marché de la Construction Navale en France en 2025
- Le contrat de construction navale :
  Les attentes du Client Armateur : respect des délai, prix et performances
  Les attentes du Chantier naval : respect du calendrier de paiement.
  Modele BIMCO NewBuildCon

1.LA CONSTRUCTION NAVALE MODE PROJET

Déroulement d’un projet de construction navale : les différentes phases
L’organigramme d’un chantier naval

A- QUELS SONT LES RISQUES D’UN NAVIRE EN CONSTRUCTION ?

1- En Dommages subis

- Incendie
- Tempete/Dégats des eaux/Inondation
- Défauts de conception/montage/matière
- Lancement raté
- Grèves/Guerre/Terrorisme
- 2/ En dommages causés
- Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :
- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d’épave
- Pollution

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance corps de navires en construction et réparation navale

2- En dommages causés
Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :

- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d’épave
- Pollution

B - L’imprimé Police Française Corps de Navire en Construction 20/12/1990

- Obligations de l’assuré
- Durée des risques
- Zone de couverture
- Plein de garantie/Fixation de la valeur assurée
- Risques couverts
- Franchise
- Tarification
- Expertise préalable/Visite de risques (JH 143 Shipyard Risks Assesment Survey)

C - L’imprimé police anglaise ICBR 1/6/88
Différences par rapport à la police française
Plein de garantie
Risques couverts
Commentaires
Prescription
Tableau comparatif des CG polices Française et Anglaise

D - Les garanties additionnelles
Garantie du Constructeur
Retard de Livraison
Sinistres en Série

E - La question de la sous-traitance

F - Le voyage de livraison

G - Les marchés de l’assurance des Navires en Construction mode Projet.

2. LA CONSTRUCTION NAVALE EN MODE SÉRIE
Présentation de la chaine de production d’un chantier de série.
L’échelle des risques.

- Les principales garanties mobilisables
  - Dommages aux Biens
  - Pertes d’exploitation
  - Responsabilité Civile Exploitation
  - Responsabilité Civile Après livraison
  - Stock Transit

- La question des risques Cyber

3. LA RÉPARATION NAVALE
Présentation du secteur au niveau mondial et français
La réponse du marché de l’assurance :

- Marché français : pas d’imprimé spécifique
  - Délai de garantie
  - Exclusion des dommages au produit livré dans les CG des polices RC Après livraison
  - Police Corps NenC ponctuelle

- Marché anglais : l’imprimé Ship Repairers Liability (LSW 169A – 1/90)
  - Avant livraison
  - Après livraison
  - Product liability extension
  - Délai de garantie

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises

BLF — FORMATIONS EN ASSURANCE — CESAM

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

jeudi 20 mai et vendredi 21 mai 2027
lundi 6 et mardi 7 septembre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d’assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d’un client professionnel du transport.
- Expliquer les garanties des contrats d’assurance RC TPM en vue de présenter à ses clients les offres d’assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

1. Introduction

- Les enjeux commerciaux
- Le transport routier, un mal nécessaire…

PARTIE I – LE CONTRAT DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR ROUTE

2. Transporteur Public de Marchandises, c’est quoi ?

- Transport pour propre compte vs transport pour compte d’autrui
- Les professionnels du transport routier :
  - o Ceux qui transportent
  - o Ceux qui organisent ce transport
  - o Ceux qui proposent des activités annexes au transport

3. L’organisation opérationnelle du transport : au cœur de l’exploitation !

- L’affrètement / la sous-traitance
- La messagerie / le groupage
- La conteneurisation et le transport combiné
- Le cabotage, le ferroutage, etc.

4. Le contrat de transport et la Responsabilité Civile Contractuelle du transporteur

- Les bases juridiques
- Du régime de responsabilité du voiturier :
  - o Présumée
  - o Plafonnée
  - o Cas d'exonération
  - o La faute inexcusable
- Valeur Déclarée vs Ad Valorem
  - o Exemples de sinistre
- Les pièges des cahiers des charges

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises

BLF — FORMATIONS EN ASSURANCE — CESAM

2 Jours (15h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

750€HT - 900€TTC pour les membres du CESAM.

825€HT - 990€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 250€HT - 1 500€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

jeudi 20 mai et vendredi 21 mai 2027
lundi 6 et mardi 7 septembre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d’assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d’un client professionnel du transport.
- Expliquer les garanties des contrats d’assurance RC TPM en vue de présenter à ses clients les offres d’assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

JOUR 2

PARTIE II – LE CONTRAT D'ASSURANCE RC TPM

5. Structure du contrat

- La garantie Responsabilité Civile : RC Contractuelle, RC Délictuelle, engagements contractuels spécifiques
- Les autres garanties proposées
- Exemples de sinistre

6. Les points de vigilance

- Activités déclarées, fixation du capital garanti, zone géographique définie, adaptabilité aux cahiers des charges, etc.
- L’articulation des garanties entre le contrat RC TPM et les contrats DAB, AUTO et MT-Facultés
- Lecture commentée d'un contrat d'assurance RC TPM

7. La proposition d'assurance RC TPM

- L'analyse des besoins d'un client TPM
- Comment remplir le Formulaire de Déclaration de Risque (FDR Compagnie) ?
- Cas pratiques

8. L'attestation d'assurance

9. Développer son argumentaire de vente

- Contrer les objections d’un client TPM
- Cas pratiques

10. Que faire en cas de sinistre ?

- Au moment du sinistre
- La déclaration du sinistre
- Les cas de refus de prise en charge ou d’incompréhension avec son assureur RC TPM

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Nathalie PRIGENT - NP MARINE ADJUSTER

Session

25 mai 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Objectifs opérationnels

- Connaître les fondamentaux de l'assurance maritime anglo-saxonne
- Comprendre les différences et les similitudes entre l'assurance maritime anglo-saxonne et l'assurance maritime française
- Identifier les conséquences pratiques majeures sur la gestion des polices et le règlement des sinistres

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- L'histoire de l'assurance maritime : influence française ? influence anglaise ?
- Le marché de Londres : Who's who ? brokers, agents, syndicates
- La conception anglaise : l'esprit de la "Common Law"

Les principes généraux de l'assurance maritime

- Marine Insurance Act 1906 - Insurance Act 2015
- Insurable interest
- Principle of Indeminity
- Diclosure and representation
- Valued policy
- Warranties
- Subrogation and recovery

Les principales polices d'assurance maritime

- Named Perils / All Riks policies
- Corps de navire : Institute Time Clauses -Hull 1.10.1983 / International Hull Clauses 1.11.03
- Facultés : Institue Cargo Clauses A, B & C 1.1.2009
- Responsabilité : garanties des P&I Club

Le contenu des garanties

- Risques couverts et non couverts
- Particular average loss / Total loss
- General average contribution
- Salvage charges
- Sue and labor
- Collision clause

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne

CESAM

Les acteurs des sinistres

- Underwriters's surveyor / Consulting Surveyor
- Average Adjuster
- Maritime Lawyer

Les principes propres à la gestion des sinistres

- Duties of the assured
- Burden of proof
- Proximate cause
- Seaworthiness

Application et problèmatiques courantes en indemnisation

- Reasonnable cost of repairs
- Removal
- Actual & Constructive total loss
- Abandonment

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance des navires de commerce côtiers et du cabotage national

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

27 mai 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

• Comprendre et analyser les besoins d’un client professionnel armateur de navires de cabotage.
• Connaître les règles applicables et les solutions d’assurance du marché français et des principaux marchés internationaux des navires de commerce de cabotage (Brownwater), des navires de plaisance commerciale, des navires côtiers des collectivités publiques, des navires de travaux publics, en vue de présenter à des clients les offres d’assurance qui correspondent à leurs besoins.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BIENS ASSURÉS
Les navires de petit tonnage, les navires de servitude, les navires de plaisance à Utilisation Commerciale (NUC – division 241), navire d’Activité Côtière (NAC), RIF.

LES ASSURÉS
Les ports, les collectivités locales et les Appels d’Offres Publics, les petits armements, les loueurs de bateaux de plaisance avec skipper.

UN RÉGIME JURIDIQUE ADAPTÉ

L’ASSURANCE CORPS + RPN
UN PACKAGE : LES SOLUTIONS DES ASSUREURS
Marché français
• La police française Corps et RPNM
Marché de Londres
• ITC Hulls Port Risks + Limited Navigation and Institute P and I Clauses
USA
• American Institute Tug Form 1976 ; Taylor from 1953, American Port Risks
Marché nordique
• Norwegian Marine Insurance Conditions relating to Commercial Vessels less than 15 metres long, Cefor form. No. 279
P and I Clubs à prime fixe
British Marine

COMPARAISON DES RISQUES COUVERTS :
• Les événements assurés et les événements exclus
• Les dommages causés au navire
• La RC, les dommages causés par le navire
• Les frais et dépenses
• Les capitaux assurés
LE RISK ASSESSMENT
LA SOUSCRIPTION ET LES AOP
LES PARTICULARITÉS DE LA GESTION DES SINISTRES

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Mathieu BERRURIER - Arbitre Maritime auprès de la CAMP

Session

1er juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Le programme est actuellement en cours d'actualisation et sera communiqué prochainement.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les principaux risques de conformité en assurance maritime (hors ACPR) : s'y préparer et y faire face de manière opérationnelle

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Sandra Laham - Proetic

Session

1er juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Le programme est actuellement en cours d'actualisation et sera communiqué prochainement.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les conventions internationales en matière de transports

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

Session

07 juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Connaissance des règles et limites de responsabilité en matière de transport.
- Connaissance des documents de transport.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION
LE CONTRAT DE TRANSPORT : DUALITÉ DE RÉGIMES NATIONAL ET INTERNATIONAL

LE TRANSPORT ROUTIER INTERNATIONAL

- La convention de Genève, CMR, caractéristiques et champs d'application.
- Les documents de transport, l'exécution du transport.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

LE TRANSPORT AÉRIEN

- Le cadre juridique du transport aérien.
- La convention internationale de Montréal.
- La lettre de transport : AWB, HAWB, MAWB, conclusion et exécution du contrat.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

LE TRANSPORT MARITIME

- Les conventions internationales applicables.
- Les documents de transport, préparation et exécution du transport.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'assurance de la perte d'exploitation après transport

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

Session

Mercredi 16 juin 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

• Comprendre les enjeux et appréhender le risque Perte d'Exploitation après transport pour adapter au mieux les garanties Perte d'Exploitation des contrats d'assurance Marchandises Transportées - Facultés.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Objectifs de cette formation
- Les assureurs et la Perte d'Exploitation

PARTIE I - UN PEU DE THEORIE

La Perte d'Exploitation, c'est quoi ?

- Définition
- Les marchandises susceptibles de causer de la PE après transport
- Les équipements industriels et d'infrastructure
- La « supply chain » et le « just in time »
- Lecture commentée de la clause additionnelle « Assurance des
- Pertes d'Exploitation après Transport - Facultés »
- Autres clauses et garanties complémentaires PE après transport

L'appréciation du risque Perte d'Exploitation après transport

- Se poser les bonnes questions
- Comment fixer le montant de la garantie PE ? De la franchise ?
- Ébauche d'approche tarifaire

PARTIE II - CAS PRATIQUES

Police au voyage : le transport d'un moule industriel

À partir des documents fournis, remplir la proposition d'assurance Perte d'Exploitation après transport et proposer :

- Un montant du capital garanti PE après transport cohérent
- Un montant de franchise adapté
- Une tarification appropriée

Police de marché : expéditions successives d'éléments d'un parc d'éoliennes

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT + PE Anticipée, répondre aux questions posées
- Débriefing

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Droit de l’espace - Niveau 2

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Guillaume LOONIS QUELEN

Session

14 septembre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaissances sur l’exploration spatiale, l’utilisation spatiale et sujets transversaux

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

EXPLORATION SPATIALE

- Statuts des objets lancés dans l’espace
- Vol spatial habité (astronautes et Space Participants)
- Accords Artemis

UTILISATION SPATIALE

- Communications par satellite (Satcom)
- Télédétection
- Navigation
- Méga constellations
- Débris orbitaux
- Gestion du trafic spatial
- Ressources spatiales

SUJETS TRANSVERSAUX

- Militarisation de l’espace
- Contrôle des exportations
- Propriété intellectuelle
- Financement

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Découverte à terre et à bord de la logistique du monde maritime

3 Jours (22,5h)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

1 216,66€HT - 1 460€TTC pour les membres du CESAM.

1 291,66€HT - 1 550€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 716,66€HT - 2 060€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Présentiel à Marseille

Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

Session

Du 6 au 8 octobre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

• Maîtriser les fondamentaux de la logistique du monde maritime de façon concrète sur le terrain.
• Maîtriser les fondamentaux des règles techniques de navigation.
• Comprendre le fonctionnement d'un port et les différents acteurs concernés.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

INITIATION AU SIMULATEUR NAVIGATION

Principes des règles de barre et RIPAM Règlement international pour prévenir les abordages en mer)

- Présentation des différentes règles
- Présentation des différents types de navires et de leurs privilèges
- Conduite des navires dans toutes les conditions de visibilité
- Conduite des navires en vue les uns des autres
- Conduite des navires par visibilité réduite
- L'anticollision.

Présentation des différents éléments qui composent une passerelle

- La barre
- Le radar
- La carte
- Le GPS
- Le compas.
- Le transmetteur d'ordre machine.
- Le loch.
- L'AIS.
- La VHF.
- Le sondeur.

LA MANŒUVRE

Caractéristiques et définition d'un navire

- Le gouvernail.
- L'hélice.
- Navire équipé de deux lignes d'arbre.
- Les propulseurs d'étrave et d'étambot, intérêt pour la manœuvre.
- Navire en mouvement : Notions élémentaires.
- Cinématique du navire.
- Analyse des mouvements du navire..
- Forces exercées par l'eau sur le navire.
- L'influence de la houle, le roulis, le tangage, le pilonnement.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

- Comportement du navire par mauvais temps, la cape, la fuite
- Les manœuvres d'homme à la mer, conduite à tenir

Utilisation du simulateur avec un exercice qui reprendra la plupart des points étudiés ci-dessus

SIMULATEUR CARGAISON

Cas pratique de déchargement d'un VLCC sur un simulateur :

- Préparation du déchargement
- Mesure des quantités, des teneurs en H2S, et benzène du produit
- Principe de fonctionnement d'un UTI et d'un gaz détecteur
- La Ship Shore Safety Cheklist
- Démarrage des installations, principe du gaz inerte, utilisation des pompes à cargaison

EMBARQUEMENT SUR UN REMORQUEUR, VISITE DE LA CAPITAINERIE :

Les remorqueurs et leurs rôles

- Organisation de l'accueil des navires
- Gestion des mouvements de navires dans le port
- Attribution des remorqueurs pour un navire
- Organisation à bord du remorqueur
- Manœuvre du remorqueur
- Organisation à bord du remorqueur
- Assistance des grands navires pour l'entrée, la sortie du port ainsi que l'accostage

La capitainerie : présentation de ses rôles

- Organisation de l'accueil des navires
- Gestion des mouvements de navires dans le port
- Attribution des emplacements pour les navires
- Surveillance et conservation des installations portuaires
- Surveillance des plans d'eau et chenaux
- Surveillance des pollutions et évènemens pouvant affecter la sécurité du port et des navires
- Gestion opérationnelle des ponts et écluses
- Relais d'alerte aux services de secours, administrations et préfectures pour les sinistres dans la circonscription portuaire
- Organisation des opérations de secours sur sinistre
- Gestion avec suivi réglementaire des matières dangereuses ou non en transit sur le port
- Application du code des ports
- Police des plans d'eau
- Police de l'environnement
- Police du balisage
- Application des règlements particuliers du port
- Sûreté

JOUR 2

VISITE DU PORT DE FOS SUR MER, DEPUIS UN NAVIRE

- Visite du terminal conteneur, avec présentation des installations et des navires
- Visite du terminal pétrolier avec présentation des installations et des navires
- Visite du terminal vraquier avec présentation des installations et des navires

"À CONFIRMER" VISITE D'UN SOUTEUR – CAS PRATIQUE D'UN DÉCHARGEMENT DE VRAC LIQUIDE

- Danger et propriétés des hydrocarbures
- Présentation des pompes fonctionnement et utilisation
- Citernes du navire, élément de protection soupape de sureté, détection incendie fonctionnement des moyens de luttes contre l'incendie
- Présentation de la salle de contrôle du navire avec les différents élémentd
- Stockage des soutes
- Déroulement complet d'une opération de déchargement avec description de chacune des phases
- Gestion et organisation du terminal d'après l'ISGOTT
- Opérations d'un terminal, d'après l'ISGOTT

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

“À CONFIRMER” VISITE D’UN ENTREPÔT À FOS SUR MER

- Présentation des méthodes de stockage de différentes matières premières / produits industriels
- Les différents points de contrôle lors d’une inspection magasin :
  - État général de l’entrepôt
  - Sécurité
  - Lutte anti-incendie
  - Risques d’inondations
  - Éventuelles recommandations

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance des « Risques De Guerre » corps de navires

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

Session

14 octobre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

PARTIE I - LE MARCHÉ RG EN CORPS DE COMMERCE

- Le Risque de Guerre maritime : pour quels armateurs-Commerce-Pêche-Plaisance ?
- Le marché de l’assurance Risques de Guerre : chiffres e structures de souscription-Compagnies - MGA - POOL RG.

PARTIE II – LA NATURE DU RISQUE

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.
- Typologies des sinistres et des réclamations : Risques de Guerre Corps.

PARTIE III - CONTENU DU CONTRAT ET FONCTIONNEMENT

- Loi française et contrat d’assurance structurant l’offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre et exposition P&I.
- Périodes garanties - Voyages en HRA.
- Comparaison avec Clauses RG War Conditions Anglaises et Norvégiennes.

PARTIE IV – LIMITES DU CONTRAT D’ASSURANCE RG

- L’évolution du risque et l’adaptation des polices.
- Limites financières du contrat d’assurance RG Corps
- La notion de zones à risques. Rôle du JWC.
- Description du processus de souscription et fin du contrat.
- Les exclusions/déchéances.

CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre - Évolutions 2010.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

L’assurance des navires de plaisance (niveau 3)

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

14 octobre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Prérequis

Une connaissance des principes généraux de l’assurance et de des bateaux de plaisance à usage privé de moins de 24 mètres est nécessaire.

Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d’un client, d’un club sportif, d’un propriétaire d’un bateau de course ou d’un vieux grément d’une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles particulières applicables à ces bateaux et appréhender l’analyse de ces risques particuliers.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE MOINS DE 24 MÈTRES, LES FLOTTES, LES NUC, LES BATEAUX DE COURSE, LA NAVIGATION AUTOUR DU MONDE ET LES VIEUX GRÉMENTS

L’assurance des flottes de bateaux de plaisance et location sans skipper

- Permis, brevets, carte de circulation et permis d’armement
- Les flottes de location de voiliers et de bateaux à moteurs
- Le cas particulier des jets skis
- La tarification

L’assurance des bateaux de course

- Les critères de souscription
- La prévention
- La souscription

L’assurance des bateaux autour du monde

- Les critères de souscription
- Les zones et périodes de navigation

L’assurance des navires de plaisance traditionnels (vieux gréments)

- Définition : Bateau parimoine, Bateau classique, Vieux Gréments
- La souscription des navires de plaisance traditionnels

L’assurance de la RC du locataire ou de l’affréteur du navire de plaisance

- L’assurance de la RC de l’affréteur du navire de plaisance commercial
- L’assurance de la RC du skipper
- L’assurance annulation du voyage. Trip Cancellation Insurance

Les NUC “Les Navires à Usage Commercial”

- Le cadre juridique
- La règlementation technique – La Division 241
- Les polices Corps et RCPNM

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Prévention et lutte contre les incendies : exercices pratiques

2 Jours (15H)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

1 083,33€HT - 1 300€TTC pour les membres du CESAM.

1 158,33€HT - 1 390€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

1 583,33HT - 1 900€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Présentiel à Marseille

Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

Session

Du 20 au 21 octobre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

• Identifier et comprendre les différentes sources potentielles d'incendie à bord des navires.
• Maîtriser le concept du triangle du feu et ses implications pratiques.
• Assimiler les moyens de prévention contre les incendies spécifiques aux navires
• Découvrir et appliquer les techniques de lutte anti incendie, en particulier à bord d'un Roro, à travers une exploration terrain.
• S'exercer concrètement à la lutte contre le feu aux côtés de professionnels.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

ENSM (École Nationale Supérieure Maritime)
Une demie journée devrait être animée à l'ENSM par un ancien Commandant de porte-conteneur pour parler de la lutte incendie à bord de porte-conteneur

- Exploitation des rouliers
- Exploitation des porte-conteneurs
- Le code IMDG
- Cas pratique IMDG
- Exemple d'incendie à bord d'un roulier
- Exemple d'incendie à bord d'un porte-conteneurs

JOUR 2

CETIS (Centre d'Entraînement aux Techniques d'Incendie et de Survie)
Centre de formation des marins pompiers
Matin

- Visite d'un navire roulier à passagers avec les Marins Pompiers
- Description du système de lutte incendie à bord

Déjeuner au CETIS

Après-midi - Échanges avec le CETIS

- Gestion d'un feu de véhicule – focus sur le voitures électriques
- Gestion des feux de nouveaux carburants (hydrogène, méthanol, GNL)
- Cas pratique

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

La médiation et le rôle de chambre arbitrale maritime de Paris

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateurs

Hervé LAROQUE

Julien RAYNAUT - Bureau Veritas

Session

21 octobre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux des règles juridiques et pratiques de la médiation et de l'arbitrage
- Pouvoir conseiller les clients avant tout litige et l'accompagner dans le suivi du litige.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org . formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

- Médiation et arbitrage maritime en droit français : définitions et distinctions.
- Comparaison avec d'autres formes de résolution des conflits : avantages, enjeux, pratique dans le maritime.

LA MÉDIATION

- Points clés de la médiation
- Finalités et objectifs de la médiation
- Avantages de la médiation
- La médiation maritime à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

L'ARBITRAGE

- L'arbitrage comme instrument privilégié de résolution des conflits
- L'importance des règles d'arbitrage (CCI, LMMA, LCIA, CAMP etc.)
- Les avantages de l'arbitrage corporatif ou professionnel : confidentialité des affaires traitées, rapidité et professionnalisme
- L'arbitrage maritime à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris : compétence, application du Code de procédure civile, le principe « compétence-compétence »

RÉDACTION DES CLAUSES D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION

- La clause de médiation
- La clause d'arbitrage ou compromissoire
- Les points clés : lieu, langue, règlement…
- Exemples de clauses CAMP

ETHIQUE DE L'ARBITRAGE ET DE LA MÉDIATION : LES PRINCIPES FONDATEURS

- Rôle et prérogatives de l'arbitre et du médiateur
- Les principes fondateurs à respecter : principe du contradictoire, impartialité et indépendance, obligation de célérité et de loyauté, confidentialité de l'arbitrage et de la médiation

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Chargement déchargement d'un VLCC, et les points clés pour l'assurance

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

Session

8 novembre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaissance sur le transport de pétrole sur un VLCC

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE TRANSPORT DE PÉTROLE SUR UN VLCC

- Focus sur les pays producteurs et la production de pétrole brut / raffiné dans le monde
- Propriétés de base des hydrocarbures et leurs dangers (notamment différence entre pétrole brut et produits raffinés), caractéristiques des produits chargés, risques associés à chaque produit pétrolier pendant le transit maritime
- Le système du gaz inerte.
- Les différents type de tankers en fonction de leur capacité de chargement
- Le vessel's ullage report (quels outils comment s'effectuent les calculs), l'OBQ, le ROB
- Le calcul des quantités en fonction de la température, les différentes terminologies
- Préparation de l'expédition maritime, du premier contact avec l'affréteur, jsuqu'au déchargement du navire (incluant les calculs du chargement, le chargement et le transit)
- Principaux risques pendant le stockage (contamination, incendie) & mesures de prévention
- La prise d'échantillon à bord
- Le dégazage
- Le VEF
- Le lavage des citernes

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

Session

18 novembre 2027

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l’assurance transport.

Prérequis

Ce séminaire de formation est destiné à ceux qui connaissent les conditions d’assurance des navires de commerce des principaux marchés internationaux.

Objectifs opérationnels

- Connaitre les règles de la tarification de l’assurance Corps ainsi que le Risk assessment.
- Comprendre, adapter et analyser les Clauses d’assurance des grands marchés internationaux de l’assurance des navires de commerce ainsi que leur utilisation et l’impact de ces clauses et conditions particulières.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES RISK ASSESSMENT

- Les limites de la statistique Corps
- Les éléments déterminants
- Les datas disponibles
- La collecte des données - Meetrisk

LA PRIME

- La prime Perte totale
- La Bonne arrivée / Increased value
- La Prime avarie
- Le calcul de la prime Corps et Machines
- Le changement de valeur
- L’exclusion de la RC

LES FRANCHISES

- La franchise de base
- Additional Machinery Deductible
- Le rachat de franchise
- Annual Aggregate Deductible

LA VIE DU CONTRAT

- CRO / Full Return
- Les travaux sur le navire
- La fin de vie, le voyage scrap
- La navigation hors zone conventionnelle
- Les clauses de continuité
- Anticipated Bonus
- Les Long Term Agreement

LA RÉASSURANCE FACULTATIVE

- Définition
- La réassurance en quotepart
- La réassurance en excédent de plein
- Les clauses
- La gestion des sinistres

LA CAPTIVE D’ASSURANCE

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

Les softs commodities : les grands sujets de sinistralité et prévention

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Fabrice LEVESQUE - CL SURVEYS

Sessions

A définir

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LES PRINCIPES DE BASE DE LA CONSERVATION EN LIEN AVEC LE TRANSPORT ET L'ENTREPOSAGE

LES MÉCANISMES D'ALTÉRATIONS ET CONSÉQUENCES

LES GRANDS AXES DE SINISTRALITÉ (ET PRÉVENTION) SOUS L'ILLUSTRATION D'AVARIES & EXPERTISES RENCONTRÉES POUR SIX COMMODITIES

- Céréales
- Oléagineux (graines) et sous-produits
- Huiles
- Sucre
- Café
- Cotton

GESTION DE CRISE

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

La température dirigée : Environnement technique et règlementaire

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Fabrice LEVESQUE - CL SURVEYS

Session

A définir

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun

Matériel requis

Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Le programme est actuellement en cours d'actualisation et sera communiqué prochainement.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'assurance Responsabilité Civile de l'affréteur de navire

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Alexandre PAREY

Session

A définir

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Objectifs opérationnels

- Connaitre les bases sur l'assurance Responsabilité Civile de l'Affréteur de navire.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

INTRODUCTION

• Contexte et importance de l'assurance dans l'affrètement maritime.
• Présentation des objectifs de la formation et des compétences visées.

RAPPELS DÉFINITOIRES

- Définition d'un navire
  - Caractéristiques et catégories
- Principaux types de navires
  - Classifications et spécificités

OPÉRATIONS MARITIMES

- Gestion nautique
  - Navigation, sécurité en mer et réglementation
- Gestion commerciale
  - Économie maritime, logistique et contrats

ASPECTS THÉORIQUES DE L'AFFRÈTEMENT

- Définition et parties prenantes
  - Acteurs impliqués et rôles respectifs
- Les trois variétés d'affrètement
  - Affrètement à temps, affrètement au voyage, affrètement spécifique
- La charte-partie
  - Contrats types et implications légales
- Le processus d'affrètement
  - Étapes clés et procédures
- Analyse des pro-forma
  - affrètement à temps : étude du pro-forma NYPE
  - Affrètement au voyage : étude du pro-forma GENCON

LES GARANTIES DE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR L'AFFRÉTEUR

- Présentation des garanties
  - Overview des garanties disponibles sur le marché
- Responsabilité Civile pour dommages ou pertes matériels
  - Conditions et limitations de la couverture
- Couverture de protection juridique
  - Freight, Demurrage & Defence

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L'assurance Responsabilité Civile de l'affréteur de navire

- Couverture de Responsabilité Civile du propriétaire de la cargaison
  - Responsabilités et exclusions
- Garantie des Risques de Guerre
  - Implications et portée
- Garanties annexes
  - Bunkers, freight, opérations spécialisées, pertes d'usage des affréteurs

ÉTUDE D'UN RISQUE ET CONSTRUCTION D'UNE PROPOSITION D'ASSURANCE

- Élaboration d'une proposition d'assurance
  - Étapes de la préparation d'une proposition
- Identification des risques
  - Méthodes pour évaluer les risques spécifiques
- Importance du questionnaire d'assurance
  - Rôle dans l'évaluation des risques
- Paramètres de la proposition
  - Critères à considérer pour le devis
- Cas pratique
  - Application des connaissances acquises à travers une étude de cas

GESTION DES SINISTRES

- Définition et rôle de la gestion des sinistres
  - Importance de la gestion proactive des sinistres
- Processus de déclaration de sinistre
  - Étapes pour déclarer un sinistre auprès de l'assureur
- Évaluation des sinistres
  - Méthodes d'évaluation et critères de détermination des montants
- Stratégies de prévention
  - Exemples de mesures préventives pour réduire les risques de sinistres
- Cas pratiques et retours d'expérience
  - Etudes de cas illustrant des situations de gestion de sinistres

CONCLUSION

- Récapitulatif des points clés abordés et des compétences acquises
- Importance de l'assurance dans la gestion des risques liés à l'affrètement maritime

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Cybersécurité

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Léopold LARIOS - QBE Europe

Session

A définir

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Objectifs opérationnels

- Connaitre les fondamentaux de l'informatique pour comprendre les actifs clés digitaux de l'entreprise.

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE L'INFORMATIQUE POUR COMPRENDRE NOTAMMENT QUELS SONT LES ACTIFS CLÉS DIGITAUX DE L'ENTREPRISE

- La structuration d'un système d'information
- Les ressources utilisées dans les Data Centers, les principaux opérateurs
- Les lignes de défense mises en place autour de ces actifs digitaux
- Les prérequis techniques attendus par les assureurs
- Le déroulement de la gestion d'une crise Cyber dite « Kill Chain »
- Zoom sur le contrat d'assurance Cyber dans l'assurance Maritime
- Description des principales garanties Cyber. • Les principaux acteurs du marché
- La préparation de la mise en place d'un contrat Cyber dans une entreprise : identifier les parties prenantes, anticiper les points de blocage
- Spécificité sur les exclusions du marché Hull
- Précision sur l'assurance Hull Cyber
- L'innovation et les évolutions de ce marché
- Rappel du cadre réglementaire : RGPD, NIS 2… et son implication sur la maturité dans la gestion des risques

Cette formation utilise des exemples d'incidents qui ont affecté des organisations du secteur maritime et du transport. Ce déchiffrement permet d'appréhender les menaces internes et externes auxquelles les participants pourraient être exposés.

Les participants utiliseront des outils de sécurité Cyber pour se familiariser avec les concepts et apprendre à naviguer sur ce type de plateforme.

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

L’avarie commune : principes & évolutions

1 Jour (7h30)

Votre texte de paragraphe

Tarifs

500€HT - 600€TTC pour les membres du CESAM.

584€HT - 700€TTC pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

825€HT - 990€TTC pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Mathilde DOCQUIERT - CESAM

Session

A définir

Public concerné

Tout professionnel de l’assurance Maritime et Transports qu’il soit :

- Salarié de compagnies d’assurance, de courtiers, d’agents maritimes ou d’agents d’assurance.
- Expert ou commissaire d’avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

Objectifs opérationnels

- Connaitre le principe de l’Avarie Commune

Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d’identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d’un diaporama, suivis de questions-réponses et d’échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d’expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d’un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

Prérequis

Aucun

Contact : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

Inscription en ligne, ici.
Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.
→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

LE PRINCIPE DE L’AVARIE COMMUNE

- 4 caractéristiques fondamentales
- La déclaration d’avarie commune
- Le dispacheur d’avarie commune
- La signature des garanties d’avarie commune
- La charge de la preuve
- Le règlement d’avarie commune

LES RÈGLES DE YORK & ANVERS ET LEURS PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- Un cadre juridique unifié
- Architecture générale
- York & Anvers 1994
- York & Anvers 2004
- York & Anvers 2016

CONTESTATIONS & RECOURS

- Contestations de l’avarie commune
- Recours
- Prescriptions

ÉTATS DES LIEUX & PERSPECTIVES

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région d’Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État.

CESAM

Formations INTRA

***à la demande**

CESAM

Les formateurs

Les **formateurs**



Rémi BARRAL

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

De 2010 à 2023

JLB EXPERTISES

• Diverses missions d'expertises cargaison

• Développement du réseau JLB à Madagascar, Dakar, Matadi, Monrovia, Freetown, Conakry, Douala, Tema et Maputo, etc.

• Management des différentes filiales en Afrique de l'Ouest.

• Rédaction de rapports et relations quotidiennes avec les Assureurs Cargaisons.

• En charge de divers dossiers d'expertise en Afrique et ailleurs dans le monde, suite à des événements majeurs.

• Développement de laboratoires d'analyse qualité en Côte d'Ivoire et à Madagascar (cacao, épices, vanille et huiles essentielles).

• Développement d'une activité d'audit dans la sustainability pour les traders en cacao et chocolatier.

• Membre du Loss Prevention Committee de l'IUMI.

FORMATIONS

De 2011 à 2012

Centre de Droit Maritime et des Transports

Aix en Provence

Master 2 en droit maritime et des transports

De 2007 à 2011

EDHEC Business School

Lille

Master in Management

De 2004 à 2007

Lycée Thiers

Marseille

Classe préparatoire aux grandes écoles de commerce – voie scientifique

Les **formateurs**



Mathieu BERRURIER

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2015

PLANETE CSCA UCAMAT
Président des courtiers d'assurances maritimes et transport

Depuis 2017

CLUSTER MARITIME FRANÇAIS
Administrateur ; au bureau depuis 2021

Depuis 2019

EYSSAUTIER-VERLINGUE
Directeur Général

Depuis 2023

Membre du Comité Exécutif

De 2015 à 2019

GROUPE EYSSAUTIER
Président Directeur Général

De 2000 à 2015

GROUPE EYSSAUTIER
Directeur Général

De 1998 à 2000

MARSH France
Directeur Adjoint Département Maritime et Transport

FORMATIONS

De 1995 à 2000

SEDGWICK France
Directeur du Département Corps,
puis Corps et Facultés

De 1989 à 1995

LA SÉCURITÉ NOUVELLE/SACIAR

- Fondé de Pouvoir – Département Corps et P&i
- Participation à des instances professionnelles

Membre fondateur

FORMATION

DEPUIS 2015
Executive Master Dauphine
Dirigeants du courtage d'assurances
Intervenant

DEPUIS 2015
AMRAE Formation
Assurance Maritime et Transport (Z/Jan)
Intervenant

DE 1995 À 2000
Faculté de Tours
M2 Droit des affaires internationales
Chargé de cours

- Institut des Assurances Tours (Hubert Groutel)
- DESS – Droit du commerce international - Facultés de Tours

Chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime

Les **formateurs**



Michel de BRESSY

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2022-2024

JIFMAR – Aix en Provence – France

Directeur de la flotte et de l'armement
Gestion technique et humaine d'une flotte en croissance rapide (50 navires de travail, pavillons français, britannique, maltais)

2019-2024

SAMAP – St Nazaire – France

Directeur Général
Directeur général d'une compagnie d'assurance mutuelle couvrant des navires professionnels et de pêche

2008-2019

AXA XL – Paris – France

Head of Marine Risk consulting
Référent technique du groupe AXA pour les risques Marine (Marine Center of Expertise, monde entier)

2003-2007

Compagnie Fluviale de Transport (CFT) – Lyon – France

Directeur région Rhône-Saône
Gestion technique et humaine d'une flotte de 60 unités industrielles de transport fluvial (pousseurs, barges, automoteurs, hydrocarbures, produits chimiques, gaz, conteneurs, vrac et colis lourds)

2001-2003

RADISSON SEVEN SEAS-France – Paris (JV entre les groupes Vlasov-VShips et Carison)

Directeur Général
Administration et représentation en France d'un paquebot de luxe sous pavillon français, le M/s Seven Seas Mariner

1998-2001

MC SHIPPING Inc. (société cotée au: US) – Monaco (Groupe Vlasov-VShips)

Directeur Operations et Chartering
Responsable des opérations de la flotte d'une flotte de 25 navires (porte-conteneurs, gaziers LPG et fluio-marinimes) frétés auprès de Leaders mondiaux (CMA-CGM, Maersk, Total, Petredec, etc.)

DELMAS – Paris puis Le Havre

Négociateur affrétement
Frètement et affrètement de navires vraquiers, conventionnels, porte-conteneurs et rouliers, négociation des chartes-parties et conditions contractuelles

1993-1994

S.I.S.A – Abidjan (Côte d'Ivoire) (détachement par Delmas)

Chef d'exploitation portuaire en agence maritime
Responsable de la consignation (coque et marchandises) des navires de Delmas à Abidjan et San Pedro

1983-1993

Société Navale Caennaise puis Delmas

Officier Pont et Machine
Officier navigant Pont et Marine, Second-Capitaine, Second-Mécanicien puis nombreuses missions de Subrécharge

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Depuis 2025

INSA Centre Val de Loire – Bourges

Chargé de cours « Evaluation et gestion des risques du transport maritime »

Autres

Capitaine de 1ère Classe de la Navigation Maritime (C1NM)
Capitaine de Frégate dans la réserve opérationnelle de la Marine Nationale jusqu'en 2021
Membre de la Commission Marine du Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale (MétéoFrance)
Auditeur de la 145ème session de l'Institut de Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN)
Chevalier du Mérite Marine



Pierre CANEVET

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis Janv 2023

JLB EXPERTISES
Expert maritime oil&gas
Intervention pour le compte des assureurs ou P&I suite à des dommages cargaison. Expertisesnoutiques,corpsetmachines.

De 09/2021 à 12/2022

STAPEM OFFSHORE
Loading Master sur le FPSO CLOV, géré par TOTAL.

De 11/2017 à 09/2021

EURONAV
Second capitaine sur super pétrolier, VLCC

De 07/2016 à 11/2017

EURONAV
Officier polyvalent, pont ou machine sur pétrolier, VLCC

De 11/2014 à 08/2015

EURONAV
Officier polyvalent sur Pétrolier VLCC

De 07/2014 à 09/2014

ABC MARITIME
Lieutenant sur barge sur le site Anguille au Gabon

De 09/2013 à 04/2014

EURONAV
Élève officier

De 06/2012 à 08/2012

EURONAV
Élève stagiaire

De 06/2011 à 08/2011

MARINE NATIONALE
Aspirant

De 10/2009 à 08/2009

MAERSK
Élève officier

FORMATIONS

03/04/2020 Certificat de formation avancée navires pétroliers.

08/01/2020 Certificat d'enseignement médical de niveau III.

22/11/2019 Brevet de capitaine de 1re classe de la marine marchande (anciennement capitaine au long cours).

31/08/2017 Certificat Général d'Opérateur.

10/04/2017 Visa US C1/D valide jusqu'au 06/04/2027.

24/11/2016 Certificat d'aptitude à l'exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage.

25/11/2016 Certificat de Formation de base à la sécurité.

22/11/2016 Certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie

2015 - 2016 DESMM (Diplôme d'études supérieure de la marine marchande) à l'école nationale supérieure maritime du Havre.

13/03/2014 Certificat de formation spécifique à la sûreté.

28/06/2013 Diplôme d'officier de première classe de la marine marchande.

24/05/2013 Attestation de qualification à la direction des opérations de lavage au pétrole brut.
Attestation de formation à l'utilisation des cartes électroniques « ECDIS »,
Certificat de formation sur simulateur de radar et d'APRA.

09/2009 Entrée à l'ENSM du Havre.

2008 - 2009 Classe préparatoire aux grandes écoles MPSI - Fontainebleau.

Nicolas CHAMBON

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2019

Consultant en assurance transport
Missions d'audit de portefeuille et de revue des procédures de souscription, chargé de cours en droit du transport et en assurance transport au Master Transports Internationaux de Paris Panthéon-Sorbonne et universités associées de Sofia et Djibouti

De 2001 à 2019

AXA Corporate Solutions
Directeur du Département Conformité de la Souscription et Réassurance grands risques et risques transport

De 1998 à 2001

AGF Marine, Aviation et Transport
Directeur du Département International

De 1992 à 1998

PFA Assurances Groupe Athena
Directeur du Département Technique et International assurance transport

De 1983 à 1992

Administrateur des Affaires Maritimes, Bordeaux, Dunkerque et Paris

De 1995 à aujourd'hui

Intervenant par conférences et modules de cours en droit du transport et assurance transport au Master 2 Transports Internationaux de Paris Panthéon-Sorbonne et universités associées de Sofia et Djibouti

De 1995 à aujourd'hui

Intervenant par conférences et modules de cours en droit du transport et assurance transport au Master 2 Transports Internationaux de Paris Panthéon-Sorbonne et universités associées de Sofia et Djibouti

De 2014 à 2018

Responsable de la mise en place et du pilotage des formations métiers souscription grands risques d'AXA Corporate Solutions (formations internes diplômantes en trois niveaux), formateur réassurance

De 2010 à 2012

Intervenant à la formation assurance maritime MBA ENASS

De 2002 à 2007

Intervenant à la formation assurance maritime HEC MBA ENASS

FORMATIONS

1991-1992
DESS Transports Internationaux, Paris Panthéon-Sorbonne

1983-1985
Ancien élève de l'Ecole d'Administration des Affaires Maritimes

1977-1980
Institut d'Études Politiques de Paris

1981
Licence en Droit, Paris Nanterre

Les **formateurs**

Olivier CHANTEAU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Mai 2019 à ce jour

ALLIANZ FRANCE

Nov 2024 à ce jour

Directeur Technique Outre-Mer : Chef de Produits Entreprises : Dommages aux Biens, Responsabilité Civile, Construction

Mai 2019 à Mars 2024

Responsable Souscription et Coordination Internationale

Avril 2015 à Avril 2019

AXA ASSURANCES

Souscripteur de Programmes Internationalux Dommages
Support technique des Agents Généraux lors de négociations avec les assurés ou prospects
Rédaction et mise à jour des propositions internationales
Agrément d'intercalaires

Sept 2004 à Mars 2015

GROUPE GÉNÉRALI

Juin 2009 à Fév 2015

Souscripteur de Programmes Internationaux Dommages
Tuteur pour les juniors

Juin 2007 à Mai 2009

Chargé d'Assicurazioni UK Branch

Sept 2004 à Mai 2006

Souscripteur Risques Industriels auprès du Courtage Parisien

Janv 1997 à Août 2024

CONTINENT ASSURANCES

Fév 2003 à ce jour

Responsable de la Branche Dommages – RC RÉGION France NORD

Janv 1997 à Janv 2003

Responsable Production Dommages – Direction Régionale de Paris

Nov 1992 à Janv 1997

SMA BTP

Janv 1995 à Janv 1997

Chargé de Clientéle IARD : Collectivités locales, Etablissements Publics, PME PMI

Nov 1992 à Déc 1994

Inspecteur Vérificateur Technique Risques d'Entreprise (Gestionnaire Dommages et RC)

Mars 1990 à Oct 1992

ZURICH ASSURANCES

Juin 1998 à Sept 1989

Service des Transports de Polynésie française (Juriste)
(Droit des Transports)

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Oct 1993 - Juin 2023

L'UNIVERSITÉ DE PARIS XIII

(Assurance des Entreprises, Programmes Internationaux)

FORMATIONS

2005
Institut de Gestion des Risques (CNPP)

2001
Agrément INSSI CNPP (Prévention et Protection)
UNIVERSITÉ D'ÉCONOMIE, DE DROIT ET DES SCIENCES D'AIX - MARSEILLE III

1989
Institut des Assurances

1986
DESS de Droit Maritime et Droit des Transports

Les **formateurs**



Stéphane DA SILVA

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis Juillet 2023

CESAM - DIRECTION DU SERVICE FINANCIER
• Management de l'équipe financière • Contrôles conformité LCB/FIT et réglements bancaires

Depuis Janvier 2000

CESAM-Direction des études et développements .
Informations.

- Création de système d'inférieurité, gestion de documents cryptés par EDI "Empreinte unique par hachage"des polices d'assurance.
- Création des applications Edil Optiflux®, gestion de flux techniques et financières associés échangés sur le marché maritime français.
- Migration des applications métiers : **deDelphi/400vers le C#.**
- 267-137 ».
- Responsable du Projet SIGMEC-projet de suivi de conteneurs sur le Marché Maritime Mondial.
- Création d'un prototype de plateforme web sécurisé, connexion par certificat d'authentification SSL/TLS, saisi d'informations et pélles via des formulaires web, émission des données via une liaison sécurisée HTTPS.
- Digitalisation des comptes-rendus d'activités des Commissaires d'Avaries et Experts recommandés du CESAM.
- Maintenance du site web et développement de la cartographie et coordonnées des commissaires d'avaries et experts.
- Commissaires « Responsables de la commission des référentiels de système Optiflux® et de la commission technique du système Optiflux®.
- Direction du déménagement du système informatique du CESAM, avec la gestion des contraintes techniques et électriques d'une plateforme Grand-système IBM.
- Direction du projet de réécriture des applications métiers de la plateforme IBM Grand-Système VSE vers une plateforme IBM séries.
- Direction du déménagement des locaux du CESAMet de son parc informatique.

Mai 1998 à Janv 2000

FB2A Société de Services et d'ingénierie en Informatique à Paris, La Défense.

- Analyste programmeur dans l'assurance vie chez le client AGF SI.

Environnement Grands Système IBM MVS (TSO,JCL,ENDEVOR,COBOL ...).

- Analyste programmeur dans l'assurance maritime et Transports chez le client CESAM. Environnement Grands-Systèmes IBM VSE UCL, VisualAge Generator, cobol.)

AUTRE EXPÉRIENCE

Depuis Octobre 2015

- Création de site web,Webmasterbénévole.
  Région de Provence-Alpes-Côte d'Azur, France.
- Achat du nom de domaine •www.ou-meuble-greoux.fr pour curistes.
- Réaménagement des études et de l'hébergement.
- Création du site internet de location de meubles.

FORMATIONS

•**CAMPUS LEFEBVREDALLOZ** Formation Comité social et économique.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Contrat d'assurance »
Risque, prime, sinistre, contentieux.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Assurance de dommages »
Assurances de biens, assurances de responsabilités.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Bases juridiques de la Responsabilité Civile » RC contractuelle, RC délictuelle ou quasi-délictuelle, mises en œuvre & causes d'exonération.

• **AF2A** Centre de Formation en Assurance
ATTESTATION « Assurance Transport Facultés - propre compte »
Conditions générales des polices Facultés (police FAP sauf, tous risques maritimes, et clauses de marché, police française aérienne, police française terrestre, imprimés anglais 'Institute Cargo Clauses A-B-C',imprimés risque de guerre (waterborne, bout en bout), police au voyage, police marché, police d'abonnement, police tiers chargeur, avaries communes).

• **1994 -1996** BTS INFORMATIQUE DE GESTION
Lycée Jean-Bart à DUNKERQUE.

• **1990 -1994** BACCALAURÉAT Scientifique,
Mathématiques et Sciences Physiques
Lycée du NORDOOVER à GRANDE-SYNTHE.



FRÉCÉRIC DENÈFLE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Actuellement

- Conférencier régulier au Centre de Droit Maritime et transports de l'Université AIX en PROVENCE set l'Université de Paris I sur les questions d'assurance maritime et transport.
- Association nationale de droit maritime en France (AFDM pour Association Française de Droit maritime.

Précédemment

De 1991 à 1997
CESAM À PARIS

Traitement des sinistres et des accidents maritimes pour le compte du marché français de l'assurance maritime.

En 1998
Société AGF MAT, rebaptisée AGCS (Allianz Global Corporate & Specialty).

Direction d'une équipe de gestionnaires de sinistres dédiée aux risques maritimes et de transport / plusieurs groupes de travail au sein du groupe Alianz sur des questions de sinistres non-marins afin de rationaliser les processus internes et les flux de travail.

De 2010 à 2012
AGCS France

En charge du service juridique

CESAM

Responsable du département international (réseaux de géomètres et d'agents moyens)

GAREX

Gestion des sinistres et des questions juridiques liées aux risques de guerre.

2017
GAREX

Directeur Général

FORMATIONS

Janv 1997 à Janv 2002

Responsable Production Dommages - Direction Régionale de Paris

Nov 1992 à Janv 1997

SMA BTP

Janvier 1995

Chargé de Clientèle IARD : Collectivités locales, Etablissements Publics, PME PMI

Novembre 1992

Inspecteur Vérificateur Technique Risques d'Entreprise

Mars 1990 à Oct 1992

ZURICH ASSURANCES

(Gestionnaire Dommages et RC)

Juin 1988 à Sept 1989

Service des Transports de Polynésie française (Juriste)

(Droit des Transports)

EXPÉRIENCES EN FORMATION

Oct 1993 à Juin 2023

Université de Paris XIII

(Assurance des Entreprises, Programmes Internationaux)

FORMATIONS

2005

Institut de Gestion des Risques (CNPP)

2001

Agrément INSSI CNPP (Prévention et Protection)

Université d'Économie, de Droit et des Sciences d'Aix - Marseille III

1989

Institut des Assurances

1986

DESS de Droit Maritime et Droit des Transports

Les **formateurs**



Franck DOLLFUS

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Actuellement

ASTERIAS AVOCATS
GIE d'avocats – Paris
Co-fondateur et CEO

CABINET DOLLFUS
Cabinet d'avocat El – Paris

DEPUIS 2023

Formateur CESAM
Formateur BLF

Précédemment

De 2021 à 2023
ASSOCIATION DU GRAND VOILIER ÉCOLE
Administrateur

De 2006 à 2011
MICHALEK & DOLLFUS
Avocat Associé

De 2003 à 2006
GROUPAMA TRANSPORT
Adjoint au Directeur – Direction juridique

De 2001 à 2003
AXA CORPORATE SOLUTIONS
Marine & Aviation
Cargo Claims Manager

De 1992 à 1994
PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE
Brest
Département « Action de l'État en Mer » – Bureau réglementation.

De Juil 1992 à Août 1992
SOCATRA
Sea Tankers Company – Bordeaux
Suivi de la mise en place norme ISO 9001.

De Juil 1991 à Sept 1991
SOTEL – Guyane Française

De Juil 1989 à Sept 1989
LILIBLAD PETROLEUM
Tacoma (USA)
Manutentionnaire

De 1985 à 1988
10 mois de navigation sur 4 navires
SOFLUMAR – SOCATRA

FORMATIONS

DE 2018 À 2019

ESA Business School de Beyrouth (Liban)
Chargé de cours : « Maritime Law » (en anglais)

DEPUIS 2018

Hoger Zeevaartschool/École supérieure de Navigation d'Anvers (Belgique)
Conférencier: « Marine insurance aspects of incidents at sea » – Law of the Sea (Advanced)

2015

Chambre Syndicale des Courtiers d'Affrêtement
« Marine Insurance »

2015

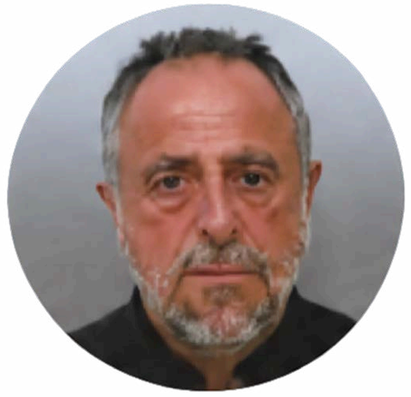
Norbert Dentressangle
- « Liability clauses in transportation and logistics ».
- Civil Law »/Common law ».

DEPUIS 2004

Faculté de Droit – Université Le Havre Normandie
Chargé de cours en assurances maritimes

FORMATIONS

- **1990 - 1991** Maîtrise droit des affaires.
- **1991 - 1992** Master (DESS) en droit maritime et des transports. Université d'Aix en Provence.



Roger DUCHAMP

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 2022

CONCEPT SPECIAL RISKS

Consultant

MEETRISK

Senior Advisor

Depuis 2021

UNIYACHT / POLIASS GROUP

Senior Ambassador / Broker

En 2020

RD CONSULTANCY SERVICES

Création du cabinet de courtage, consulting et formation

De 2006 à 2019

HISCOX MGA YACHTING AND MARINE TRADES

Senior Underwriter

De 2006 à 2016

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Directeur Réseau non spécialisé Corps et Facultés et Directeur Axa Yachting Solutions

De 1998 à 2006

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Souscripteur Manager d'équipe Sénior Corps (y compris yachts) & P&I / RC Affréteur (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud)

EXPÉRIENCES EN FORMATION

De 1998 à 1998

LA RÉUNION EUROPÉENNE / AXA GLOBAL RISKS

Souscripteur Manager d'équipe Corps Paris (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique, USA et Amérique du Sud)

De 1989 à 1996

Souscripteur Corps Manager d'équipe, Marine et Energie Paris

De 1988 à 1989

ELVEDT O'SULLIVAN

P&I correspondant Marseille / Ince & Co Solicitors Londres

De 1982 à 1988

Enseignement primaire dans diverses écoles du département du Var, France

FORMATIONS

De 1987 à 2011

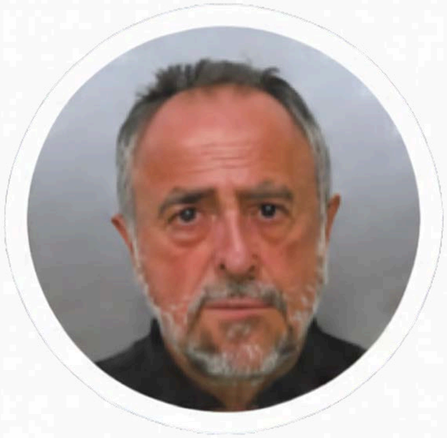
Institut de Réassurance (ENASS)

Réassurance maritime

De 1992 à aujourd'hui

Université Paris Sorbonne Nord

Enseignement Assurance.
Participation aux séminaires des alternants de l'Université Paris Sorbonne Nord.



Roger DUCHAMP

(suite)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

De 1996 à 2022

AXA CORPORATE SOLUTIONS

Formation assurances maritimes (Séminaires internationaux).

De 1996 à 2022

CNAM ENASS

Formation assurances maritimes

De 2003 à 2004

ISAMAT ENASS

Formation assurances maritimes

2007

HEC MBA - CNAM

Formation assurances transport

De 2011 à 2013

ENASS

Formation assurances maritimes MBA Assurance

Depuis 2020

Formation assurances maritimes auprès de courtiers, compagnies d'assurance et de réassurance.

NASCO RE

Animation de séminaires internationaux de formation

Depuis 2022

CESAM

Animation de séminaires de formation

COMPAGNIE CENTRALE DE RÉASSURANCE ALGER

Séminaire assurance maritime

SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CSR

Depuis 2022

Marine Insurance Seminar Università degli Studi della Campania "Luigi Vanviteli" Naples (Italie)

Séminaire Assurance Maritime Caat Oran (Algérie)

Séminaire Yachting Insurance Lugano (Suisse)

FORMATIONS

RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES

- 2022 - Participation à la création du programme de formation CESAM.
- 2020 - Création du programme de formation RD Consultancy Services.
- 2016 - 2021 Création d'une filière Pro / Aternance Université Paris Sorbonne Nord.
- 2007 - 2016 Création de la BU AXA Yachting Solutions International.
- 1999 - 2006 Création du département P&I d'AXA Corporate Solutions.
- 1992 - 2021 Création du Master d'assurance LEA à l'Université de Paris XIII.

FORMATIONS

- 1988 - 1989 Université d'Aix en Provence - Diplôme de l'Institut des Assurances.
- 1977 - 1988 Université d'Aix en Provence - Mastère (DESS) en Droit Maritime.
- 1979 - 1982 École Normale d'Instituteurs - Draguignan : Diplôme Enseignant 1er degré.
- 1979 - 1982 Université de Nice Licence en Sciences de l'Éducation.

COMPÉTENCES

Langues

Séminaires de formation animés en langue française ou anglaise

Français langue maternelle, Anglais courant.

Espagnol et italien bon niveau. Allemand : niveau scolaire.

Juridique

Droit maritime français. Droit de l'assurance, English Marine Insurance Laws.

Informatique

MS Office (Word, Excel, PowerPoint).

Les **formateurs**



Sandra LAHAM

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

De fév 2023 à ce jour

PROETIC, CABINET DE CONSULTING EN COMPLIANCE, ÉTHIQUE DES AFFAIRES, RSE ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
DIRECTRICE CONSEIL - MANAGEMENT DE TRANSITION - DPO EXTERNALISÉ

Accompagnement de clients privés ou publics en mission de conseil ou management de transition en conformité Sapin 2, en protection des données personnelles et pendant des audits de l'AFA

Conduite d'enquêtes internes par externalisation

Formatrice à l'Association Française des Juristes d'entreprise

De Juil 2019 à Juin 2022

GROUPE CARREFOUR
DIRECTRICE ETHIQUE, CONFORMITÉ ET DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (FRANCE ET GROUPE)

- Elaboration et supervision de la mise en œuvre du dispositif éthique, conformité Sapin 2 et protection des données personnelles pour toutes les BU dans tous les pays Carrefour
- Référent alertes éthiques et direction des enquêtes internes
- Constitution et management de la Direction Ethique, Conformité et Protection des Données Personnelles (11 personnes par rattachement hiérarchique et 26 par rattachement fonctionnel)

Réalisations significatives :

- Création et direction d'une cellule centralisée d'investigation pour la conduite des enquêtes internes et la lutte contre la fraude : réception et traitement des alertes éthiques, conduite des enquêtes internes (entretiens, recherches de preuves, extraction des données et rédaction des rapports d'enquêtes)
- Structuration et supervision du déploiement d'un plan de conformité complet toutes BU, tous pays - Cartographie des risques de corruption - Plan de formation annuel (plus de 10.000 personnes formées à la lutte contre la corruption) - Plan de contrôles comptables participant à la lutte contre la corruption
- Définition stratégique de conformité en matière de protection des données personnelles et coordination au niveau mondial des projets de transformation digitale, fidélisation client, valorisation de la donnée

De Janv 2002 à Juil 2019

Groupe Sucres & Denrées
Directrice Juridique & Conformité

- En charge des problématiques juridiques de l'activité trading, shipping et assurance
- Elaboration et déploiement d'un programme de conformité loi Sapin 2, lutte contre la corruption, LCB/FT et respect des sanctions internationales

Réalisations significatives:

- Gestion de contentieux judiciaires, arbitraux ou d'assurance complexes internationaux
- Conduite d'enquêtes internes pour des transactions sur le marché à terme sur demande des autorités de marché américaines ICE Futures
- Création et pilotage d'un cabinet de courtage d'assurance In house pour proposer des couvertures d'assurance aux clients trading - Administratrice entre 2006 et 2019

De Janv 1998 à Déc 2001

Reed Smith
Avocat à la Cour

Périmètre : Droit maritime, droit des transports, droit des assurances, contentieux & arbitrage, droit anglais

FORMATIONS

2021 - Certified Fraud Examiner

Association of Fraud Certified Examiners

2017 - Diplôme Universitaire « Compliance Officer » - Paris 2 Assas

1997 - Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) à l'EFB Paris

après un **DESS de Transports Internationau**x (Université Paris I Sorbonne) et une **Maîtrise en Droit privé** (Université Paris XI)

Langue

Anglais - Langue de travail à l'oral et à l'écrit depuis 25 ans

Espagnol - Excellent niveau

Les **formateurs**



Hervé LAROQUE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGELUIS

DELMAS VIELJEUX

Chef du service législation des sociétés et actes

SOCIÉTÉ IIVOIRIENNE DE TRANSPORT MARITIME

Chef du service juridique Assurances

COMITÉ DES ASSUREURS MARITIMES DE PARIS

DIRECTEUR TECHNIQUE ET JURIDIQUE

BARREAU DE PARIS

Avocat Honoraire

ARBITRE A LA CHAMBRE ARBITRALE MARITIME DE PARIS

FORMATIONS

- **DES DE DROIT DES AFFAIRES ET DES DE SCIENCES CRIMINELLES.**
- **ANCIEN ASSISTANT À LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS 2.**



Loïc LE PAPE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

DEPUIS 2025

CONSEILLER SPÉCIALISÉ TRANSPORT

UNIT GROUP TOULOUSE

DEPUIS 2021

PRÉSIDENT DE LA SAS LLP CONSEILS. CONSULTANT FORMATEUR

LLP CONSEILS TOULOUSE

DE 2001 À 2007

SOUSCRIPTEUR EXPERT • BRANCHE MARITIME & TRANSPORTS • RISQUES INTERNATIONAUX ET GRANDS RISQUES.

AXA CORPORATE SOLUTIONS PARIS

DE 1997 À 2001

SOUSCRIPTEUR SENIOR TRANSPORT, RISQUES TECHNIQUES & SPÉCIAUX.

BRANCHE MARINE & PROPERTY SPECIAL RISKS

CHUBB FRANCE

DE 1994 À 1997

ASSISTANT DU DIRECTEUR DE LA BRANCHE MARITIME & TRANSPORT.

OFFICE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE TRANSPORT (OSAT)

FILIALE DE ALTE LEIPZIGER VERSICHERUNG PARIS

DE 1989 À 1994

GESTIONNAIRE SINISTRES : RC TRANSPORTEURS, FACULTÉS ET

PLAISANCE

ALLIANZ, ROYAL SUN ALLIANCE (RSA) PARIS

FORMATIONS

- **DESS TRANSPORT ET LOGISTIQUE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX, PARIS IV SORBONNE**
- **MANAGER DU TRANSPORT ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TRANSPORTS GROUPE ENOES - PARIS**
- **DUT GESTION-FINANCE, UNIVERSITÉ BRETAGNE OCCIDENTALE**



Fabrice LEVESQUE

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Actuellement

CL SURVEYS - Création et direction

• Expertises transport, production et stockage.

• Interventions internationales : Europe, Afrique (nombreux pays), Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Emirats, Syrie, Pakistan, USA, Canada, Afrique du Sud, Madagascar, Brésil, Russie, Afrique, Venezuela, Égypte, Iran, Jordanie, Thaïlande, Argentine, Chine, Japon, Corée Israël etc.

• Société de service en expertise et contrôle qualité implantée en France 18 agences (Lyons-la-Forêt, Rungis, Paris, le Havre, Rouen, Dunkerque, Lille, Rennes, Nantes, Marseille, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Perpignan), en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, aux USA, en Russie (Saint Petersburg, Moscou, Novorossiysk), en Afrique (CL Senegal et CL Cameroun) et Chine.
CONTROL& – Directeurs – parmi lesquels environ 60/70
inspecteurs réalisant des réglementations précises.
Signataires/agréés depuis 40/50 ans
GAFTA et FOSFA de la marine marchande.

TERREUM - Directeur

• Société d'audit et expert en agri/agro.

COUR D'APPEL DE ROUEN - Expert

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI - Expert

COUR D'APPEL DE ROUEN - Courtier assermenté commodities
SECTEUR DE L'AGRICULTURE

.Production et stockage de denrées agricoles - végétal et élevage, depuis plus de 30 ans.

SECTEUR DU TOURISME - Directeur de sociétés

Précédemment

AMBASSADE DE FRANCE EN AFRIQUE DU SUD

- Attaché commercial

Poste d'expansion économique.
• Attaché pour le secteur agroalimentaire et agricole.
• En poste à Pretoria et également en charge du sud-ouest africain (maintenant Namibie).

ANCIEN MAIRE (19 ans)

FORMATIONS

• Ingénieur en agronomie & agroalimentaire.
• Commerce international (DREE – Ministère du Commerce Extérieur).



Guillaume LOONIS QUÉLEN

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 2023

LOONIS QUÉLEN, E.L.
Avocat inscrit au Tableau UE/AELE, Genève, Suisse

Depuis 2022

LOONIS QUÉLEN, E.L.
Avocat au Barreau de Paris, France

De 2015 à 2021

CABINET JURIDIQUE LOONIS QUÉLEN, Genève Suisse

De 2012 à 2015

CONSULTANT JURIDIQUE INDÉPENDANT, Genève Suisse

Depuis 2026

UNION MARINE ET MARITIME UNIVERSELLE (UMMU), Genève, Suisse
Président-fondateur

De 2003 à 2006

ORGANISATION INTERNATIONALE DE TRAVAIL (OIT)
Expert associé :consolidation de deux conventions internationales (Convention du travail maritime 2006 & Convention 188 sur le raval dans la pêche) et contrôle d'application des Normes internationales du Travail

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Associations professionnelles

- International Institute for Space Law (IISL) – Membre du groupe de travail sur les Débris spatiaux
- International Association for Advancement of Space Safety (IAASS)
- Space & Global Health Network (SGHN)
- Comité maritime International de la Défense du groupe de travail international « Cybercrime in Shipping »
- European Centre for Space Economy and Commerce (ECSECO), European Space Policy Institute (ESPI), European Space Agency (ESA)
- Propeller Club de Genève – Membre du comité de direction
- Association Française de Droit maritime (AFDM) – Président
- Fondateur de la commission permanente « Énergie »
- Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS)
- Société française d'énergie nucléaire (Sfen) – Membre de la Section « Droit et assurance »

FORMATIONS

2021 - Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). École de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB).

2019 - Doctorat en droit. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. École doctorale de droit privé. Sujet : « Pirates & Gardes armés ». Félicitations du Jury.

2002 - Master II (DESS) – Droit des activités maritimes.
Université de Bretagne Occidentale (UBO). Centre de droit et d'économie de la mer. Mémoire : « Épaves dangereuses de navires ».
Stage : Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les Pollutions Accidentelles des Eaux (CEDRE)

2001 - Master I (Maîtrise). Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Centre de droit européen Mémoire : « Influence de la CEDH dans la jurisprudence de la CJCE ».
Stage : Cabinet d'avocats CARLER

2000 - Université d'été - Centre de l'espace.
Centre européen de droit spatial (ECSL) / Agence spatiale européenne (ESA) Moot case : « Commercialisation de la Station spatiale internationale »

DERNIERE PUBLICATION

"Lunar distress communications: Interoperability, frequencies, and harmful interference, which normative model for the Artemis Accords?", Journal of Space Safety Engineering, Elsevier, ScienceDirect, July, 11, 2024

Les **formateurs**



Alexandre PAREY

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 2020

MS AMLIN MARINE

SOUSCRIPTEUR SENIOR PUIS RESPONSABLE DE SOUSCRIPTION DES PRODUITS RESPONSABILITÉ DES AFPRÉTEURS ET P&I

> Participation à la définition de la politique commerciale de la branche auprès des marchés Français, italien et Espagnol

> Contribution au développement et à la gouvernance des produits

> Décisions de souscription en accord avec les résultats techniques de la branche et les appétits du groupe

> Encadrement d'une équipe de souscripteurs

De 2018 à 2020

MARSH (France) S.A.S.

CONSEILLER CLIENTÈLE MARINE & CYBER MARINE PRACTICE LEADER CE

> Suivi du portefeuille de clients opérant dans le secteur maritime, allant de la taille de l'entreprise à la grande société internationale.

> Acquisition de nouveaux clients et mise en place des processus de travail et de reporting.

> Mise en place des stratégies de renouvellement H&M et P&I dans un marché « dur » afin de satisfaire les clients.

> Négociation des commissions de courtage avec les souscripteurs et les clients.

> Partage d'expertise interne et formations sur les produits d'assurance maritime – Accompagnement des conseillers juniors

> Contribution au développement de solutions d'assurance en mesure et innovantes sur les risques émergents pour les grands clients – Cyber Marine Practice Leader pour l'Europe continentale

> Référent du département pour les risques P&I, la responsabilité des afféreurs et l'énergie renouvelable offshore

> Contribution à des réponses à des appels d'offres publics (parcs éoliens offshore, responsabilité des ports et terminaux)

De 2009 à 2018

MS AMLIN MARINE (ex – RAETSMARINE)

SOUSCRIPTEUR RESPONSABILITÉ DES AFPRÉTEURS ET P&I

> Suivi et développement d'un portefeuille de clients internationaux à travers un réseau de courtiers spécialisés et non spécialisés en France, en Suisse et en Italie.

> Évaluation du risque sur la base d'une analyse contractuelle, d'analyses conduisant à l'émission de propositions commerciales conformes aux lignes directrices de la compagnie en termes de rentabilité.

> Organisation d'ateliers de formation et de présentations sur les risques de responsabilité civile à l'intention des courtiers et des clients.

> Participation à l'organisation d'événements sociaux

EXPÉRIENCES EN FORMATIONS

De 2001 à 2009

RAET SÉNASSANCE GROUP

SUPPORT DÉVELOPPEMENT & SOUSCRIPTION

• Participation au développement du portefeuille R.C. Affréteur et P&I auprès des courtiers des marchés français et suisse francophone

• Position d'interface commercial entre les courtiers et les souscripteurs de la compagnie, analyse des demandes de cotation et orientation des demandes vers les interlocuteurs dédiés

• Gestion de dossiers sinistres sous franchise pour le compte des souscripteurs

Autres expériences

• Animation d'ateliers de formation R.C. Affréteur & P&I dans le cadre de mes fonctions, auprès de courtiers et de professionnels du risque d'entreprise

• Depuis 2021 – Enseignement des métiers de l'assurance et de l'assurance des navires de commerce en qualité de vacataire (Université Sorbonne – Paris Nord).

FORMATIONS

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

- 2000-2001 D.E.S.S. Droit Maritime et des Transports

- 1999-2000 D.E.A. Droit Communautaire

- 1998-1999 Maitrise de Droit International & Européen

Les **formateurs**



Hubert PRAT

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Janv 1999 à Avril 2024

COVÉA-FLEET, MMA, WINTERTHUR – NEUCHÂTELOISE

- Délégué Régional Transport pour les régions Paris, Nord et Est de la France. Responsable d'un centre de profit de 20 personnes sur 2 sites (Paris et Strasbourg). Souscription des affaires Transport (transport privé de marchandises, RC transporteurs et facultés maritimes, aériennes et terrestres). la gestion des dossiers, le réglement des sinistres, l'animation des courtiers et agents.
- Formateur des agents du Groupe au centre de formation de Chartres.
- Responsable Technique du département maritime et transport de MMA.
- Représentant de MMA au sein du Comité maritime et transport de France Assureur et de la COMAT.

Janv 1995 à Déc 1998

INSPECTEUR TRANSPORT PFA LARD À STRASBOURG
Animation agences et courtiers, souscription

De 1985 à 1994

Après 10 ans en tant qu'inspecteur de compagnies (visites de risques incendie, vol, de souscription et d'animations commerciales de réseaux agents et courtiers en IARD), je me suis orienté vers le transport (facultés).

EXPÉRIENCES EN FORMATIONS

J'interviens comme enseignant depuis 2022 à l'FPASS (Strasbourg, Puteaux, Lyon, Bordeaux) en présentiel ou en distanciel, en Transport, risques émergents, réassurance transport, RSE pour des étudiants en Master 1 et 2.

FORMATIONS

Niveau Maîtrise droit des affaires.
Université Bordeaux 1.

Les **formateurs**



Nathalie PRIGENT

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis 2026

NP MARINE ADJUSTER
PRESIDENTE ET FONDATRICE
- Claims Adjuster/ Dispatcheure Consultante & Formatrice en assurance

De 2024 à 2026

HOWDEN FRANCE
RESPONSABLE PRODUCTION LIGNE MARINE
- Management de transition des équipes opérationnelles de gestion de contrats branche marine pour la France dans le cadre de la fusion/absorption de HOWDEN FRANCE MARINE

De 2012 à 2023

HELVETIA ASSURANCES
RESPONSABLE POLE INDEMNISATION CORPS / DIRECTION INDEMNISATION ET JURIDIQUE
- Management transverse des équipes opérationnelles chargées d'indemnisation France et Londres
- Gestion directe des sinistres majeurs / cellule de crise
- Élaboration, suivi et référée des contrats d'assurance du secteur fluvial, Plaisance, Corps de Commerce, Péche, RC Portuaire, Construction navale et bonne tenue de peinture
- Élaboration des process-outils et guides gestion de sinistres

De 2006 à 2012

GROUPAMA TRANSPORT
- Représentante de la compagnie à la commission sinistres GAREX
- 2010 à 2012 ADJOINTE AU DIRECTEUR JURIDIQUE RESPONSABLE DE LA CELULE RUN OFF / FORMATION
- Mise en place d'une structure dédiée à la formation des gestionnaires de sinistres destinés à travailler en équipe opérationnelle régionale (entités France et international Groupama Transport)
- En charge du run-off des sinistres en apértion de l'entité de Singapour jusqu'au rachat par HELVETIA
- Adaptation de la structure aux besoins conjoncturels de relais de gestion pour les équipes opérationnelles régionales (suite fusion /rachat)
- Diverses missions de remplacement suite maladie, maternité, démission dans les domaines suivants : RC transporteur, RC portuaire, RC corporel et Faute inexcusable de l'employeur
- Comptes-rendus de missions / focus best practices / harmonisation des procédures en matière de gestion de sinistres

De 2009 à 2010

RESPONSABLE BUSINESS MANAGEMENT UNITE CORPS FRANCE
- Encadrement de l'équipe Corps en gestion de contrat, suscription et gestion de sinistres
- Responsable suscription responsabilité civile portuaire

De 2008 à 2009

RESPONSABLE SINISTRES / MARCHÉ PORTUAIRE
- Gestion des apértions sinistres corps de navires portuaires, corps de navires en construction et responsabilité civile des ports et des terminaux

De 2005 à 2008

SOUSCRIPTRICE CORPS / MARCHÉ PORTUAIRE
- Développement portefeuille affaires corps et corps de navires en construction (Chili)

2000 à 2005

RESPONSABLE SINISTRES / MARCHÉ PECHE
- Gestion des apértions sinistres Corps et responsabilité Civile pour les flottes de navires de pêche industrielle et artisanale
- Mise en place de procédures d'indemnisation simplifiée (en partenariat avec les experts spécialisés)
- Membre de la commission d'élaboration de l'imprimé de marché "Assurance sur Corps de navires de pêche artisanale 2001"

De 1992 à 2000

CESAM LE HAVRE
STAGIAIRE ASSISTANTE DE LA RESPONSABLE JURIDIQUE ET ASSURANCE
Gestion des sinistres Corps de navires en apértion en charge du portefeuille Amérique latine
Gestion sinistres chantiers navals & responsabilité civile transporteur

1991

MARFRET MARSEILLE
STAGIAIRE ASSISTANTE DE LA RESPONSABLE JURIDIQUE ET ASSURANCE
Gestion des sinistres Corps et P&I / Accompagnement du Subrécharge aux expertises

EXPERIENCES EN FORMATIONS

Depuis 1981 Université Le Havre Normandie Chargé d'enseignement Master 2 Droit des Activités Maritimes et Portuaires
Depuis 2019 Université Le Havre Normandie Chargé d'enseignement DU Expert Maritime et Fluvial

Depuis 2023 Formatrice CPFP UPR Centre Privé de Formation Professionnelle de L'Union Portuaire Rouenaise

Depuis 2026 Formatrice AFTRAL-ISTELI Le Havre, intervenante IPER Institut Portuaire d'Information et de Recherche

FORMATIONS

1991 Université Aix-Marseille - Master (DESS) Droit Maritime et des Transports

1990 Université d'Exeter, Royaume Uni - Programme ERASMUS Droit Européen

1993 Marine Insurance Course Richards Hogg Lindley, London, Royaume Uni

2023 Certification Force 7 Le Havre - Formatique en interne

REALISATIONS PROFESSIONNELLES

2026 Collaboration EM Normandie Business School pour la création d'une capsule e-learning du programme IPER – L'assurance et la gestion des sinistres en milieu maritime et portuaire

Les **formateurs**



Xavier RATABOU

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

De 1993 à 2025

1/ Création, suivi et développement d'un portefeuille de clientèle :
-Corps Commerce France et International : Corps Pêche France et International : Corps de Navires en Construction France et International : Ports et Terminaux France et International :
Chantiers Navals de Réparation et Construction France et International:
2/ Montages de placements directs et Réassurance/Rétrocession:
3/ Mise en place de procédés de gestion de gestion des placements locaux dans divers pays africains zone CIMA et hors CIMA;
4/ Gestion des sinistres en lien avec les experts, avocats, apréteurs et coassureurs;
5/Gestion des recours amiables et judiciaires pour le compte des clients;
6/ Mise en place et animation d'un programme de formation Assurances Maritimes, à destination des jeunes collaborateurs de l'entreprise, des clients, des étudiants.

De 1991 à 1993

GEFCO - Gestionnaire Juridique Assurances
.Mise en place du programme d'assurances du groupe GEFCO, en France et à l'étranger, en lien avec le service assurances de la maison mère PSA.
.Négociation des renouvellements avec les courtiers et assureurs. Gestion des plus gros sinistres RC, Dommages aux Biens, Flotte auto, Marchandises transportées.
Conseil juridique pour les agences du groupe, dans divers domaines.
.Gestion des litiges complexes et procédures contentieuses, en lien avec les avocats mandatés.

De 1987 à 1991

Philippe VITRAC - Dispatcheur Corps et Facultés
.Gestion des dossiers de sinistres Corps et Facultés, en lien avec les clients d'une part, le CESAM Bordeaux et les experts mandatés d'autre part.
Rédaction des projets de règlement d'avaries soumis au CESAM pour approbation.
.Suivi sur le terrain des phases d'expertise pour assister les clients.
Gestion des recours pour le compte des clients: sinistres vous franchise et/ou sinistres non couverts.

FORMATIONS

DESS : Droit et Economie des Transports, 10/1988 - 06/1990
Université Panthéon Sorbonne - Paris - Bien

Maîtrise : Droit, 10/1981 - 06/1986
Maîtrise droit Privé, mention Droit des Affaires, - Bordeaux

Proficiency in english: Langues Vivantes, 09/1983 - 11/1985
University of Cambridge